

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA REGIE DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN

EXERCICE 2024



PREAMBULE

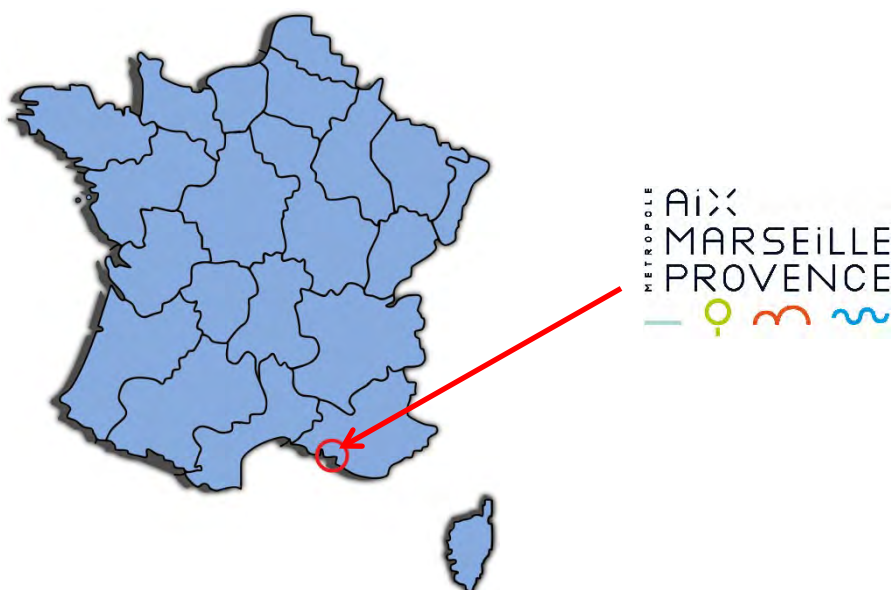
Ce rapport annuel d'activité de la REGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BASSIN MINIER ET DU GARLABAN est destiné à l'information du public et des élus. Il représente un élément majeur dans la mise en œuvre locale de la transparence et des principes de gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Il répond aux obligations réglementaires prévues par :

- La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques ;
- Les articles L.2224-5, D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret d'application n°2007-675 du 2 mai 2007 ;
- L'avis de la mission interministérielle de l'eau en date du 19 octobre 2007 ;
- L'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 ;
- L'arrêté du 16 avril 2015 fixant les différents postes de coûts de gestion relatifs à la mise en place de l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) unique, créée au 1^{er} janvier 2016 par la fusion des six intercommunalités préexistantes sur son territoire. Les dispositions législatives encadrant cette création sont la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et la loi NOTRe du 7 août 2015.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est l'une des trois métropoles à bénéficier d'un statut spécifique et elle est la plus vaste de France. Elle réunit 92 communes réparties sur trois départements, sur un territoire de 3 149 km². Avec près de 2 millions d'habitants, la Métropole représente environ 38 % de la population de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

—



SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE	1
1.1. LA REGIE ET LA METROPOLE	1
1.2. DESCRIPTION DU PERIMETRE	3
1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT	4
1.3.1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	4
1.3.2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	5
1.3.3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NON CONCERNE	6
1.4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	6
1.4.1. LES RESSOURCES HUMAINES	6
1.4.2. LES PRESTATAIRES	9
1.5. SERVICE AUX ABONNES.....	9
1.6. INSTRUCTION AU TITRE DE L'URBANISME OU DANS LE CADRE DE TRAVAUX	10
2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	12
2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024.....	12
2.2. FAITS MARQUANTS	12
2.3. LE PATRIMOINE DE LA REGIE.....	12
2.3.1. L'ADDUCTION	14
2.3.2. LA PRODUCTION.....	14
2.3.3. LE TRAITEMENT (y compris traitement chlore sur forage).....	14
2.3.4. LE STOCKAGE	15
2.3.5. LE RESEAU DE DISTRIBUTION	16
2.4. LA QUALITE DE L'EAU	16
2.5. LA DISTRIBUTION	19
2.5.1. RENDEMENT	19
2.5.2. GESTION PATRIMONIALE	21
2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS	26
2.7. LA GESTION FINANCIERE	27
2.7.1. LES VOLUMES FACTURES	27
2.7.2. LE TAUX D'IMPAYES.....	27
2.7.3. DEGREVEMENTS	28
2.7.4. BUDGET DU SERVICE	29
2.7.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION.....	30
2.7.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE	30
2.8. LES ETUDES ET TRAVAUX	30
2.8.1. TRAVAUX NEUFS	31
2.8.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT	31
2.8.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES.....	33
3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	34
3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024.....	34
3.2. FAITS MARQUANTS	34
3.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE	34
3.3.1. LA COLLECTE.....	35
3.3.2. LE TRAITEMENT – NON CONCERNE	35

3.4.	LE RESEAU DE COLLECTE	35
3.5.	LES OUVRAGES D'EPURATION.....	40
3.6.	LA GESTION DES DECHETS	40
3.7.	LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS	40
3.8.	LA GESTION FINANCIERE	41
3.8.1.	LES VOLUMES FACTURES	41
3.8.2.	LE TAUX D'IMPAYES.....	41
3.8.3.	DEGREVEMENTS DONNEES NON DISPONIBLES	42
3.8.4.	BUDGET DU SERVICE.....	42
3.8.5.	ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION	44
3.8.6.	CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE	44
3.9.	LES ETUDES ET TRAVAUX	44
3.9.1.	TRAVAUX NEUFS	44
3.9.2.	TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT	45
3.9.3.	ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES.....	45
4.	LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	46
	NON CONCERNE	46
5.	TARIFS DE L'EAU.....	46
5.1.	DONNEES DE FACTURATION	46
5.2.	LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	47
5.3.	EVOLUTION DE LA FACTURATION	49
5.4.	PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)	55
6.	ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	56
6.1.	ACTIONS ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX	56
6.2.	ACTIONS DE SOLIDARITE.....	56
6.2.1.	FONDS DE SOLIDARITE.....	56
6.2.2.	SOLIDARITE INTERNATIONALE.....	56
	ANNEXES	57
	ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	58
	ANNEXE 2 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR COMMUNE	64
	ANNEXE 3 : FICHES ARS – QUALITE DES EAUX	71
	ANNEXE 5 : FACTURES-TYPE 120 M3 DE CHAQUE SECTEUR DE TARIFICATION.....	78
	ANNEXE 8 : COMPTES D'EXPLOITATION DETAILLES (CA)	83

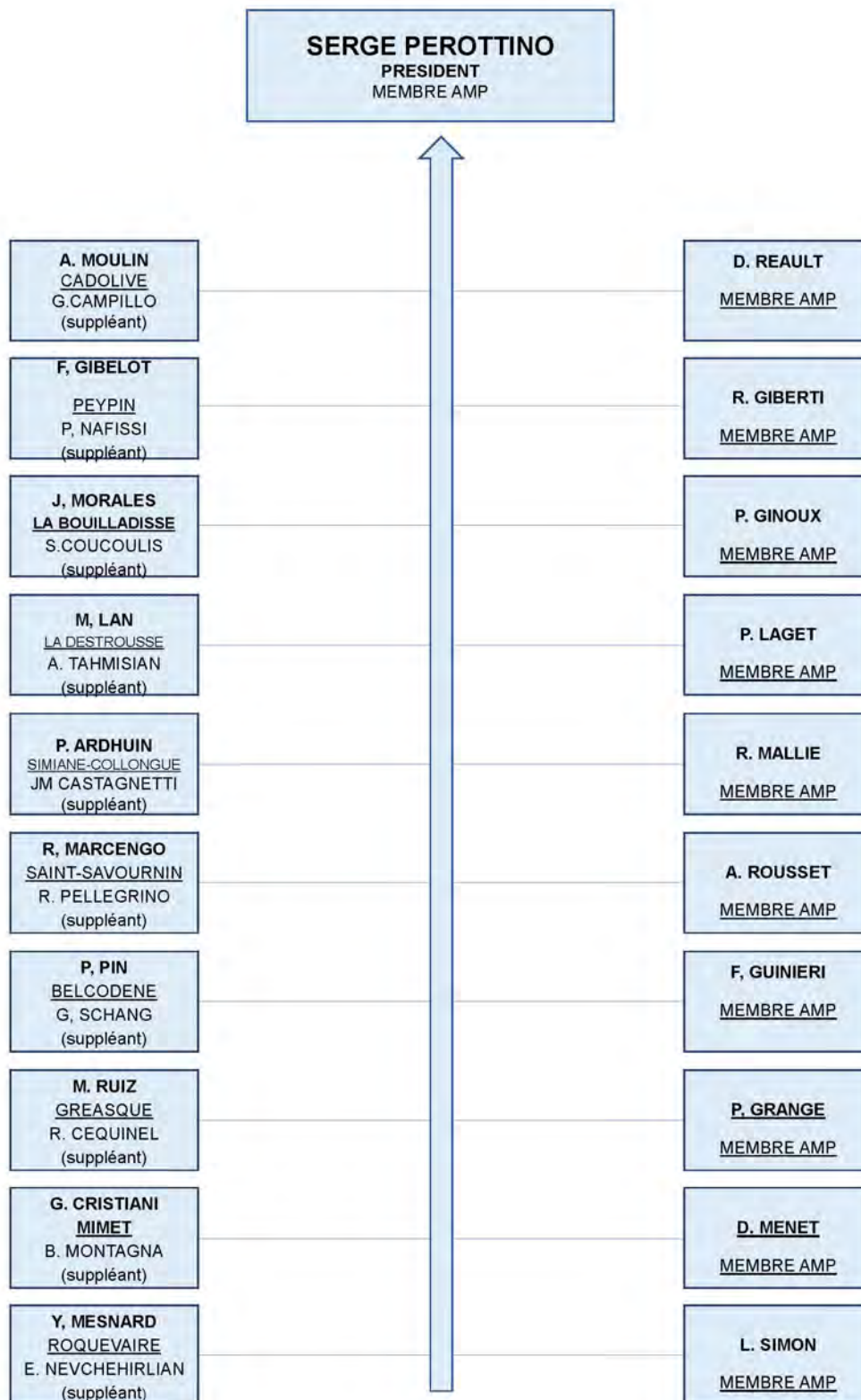
1. PRESENTATION GENERALE

1.1. LA REGIE ET LA METROPOLE

Le SIBAM est une régie à autonomie financière et à personnalité morale.

Son Président est Serge Perottino son Directeur est Frédéric Arnaud.

Les membres du Conseil d'administration sont désignés par le Conseil de la métropole, sur proposition de la métropole ; il est composé de 21 membres, 11 représentants de la métropole, 10 représentants des communes du territoire d'intervention de la régie.



Le Conseil d'administration délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la régie. Il décide les acquisitions, aliénations et prises en location de biens immobiliers, ainsi que les mises en location de biens mobiliers et immobiliers qui appartiennent à la régie. Le Conseil d'administration peut donner délégation au Directeur pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant. Le Conseil d'administration vote le budget préparé par l'ordonnateur, ainsi que le taux des redevances.

La Régie de REABMG fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

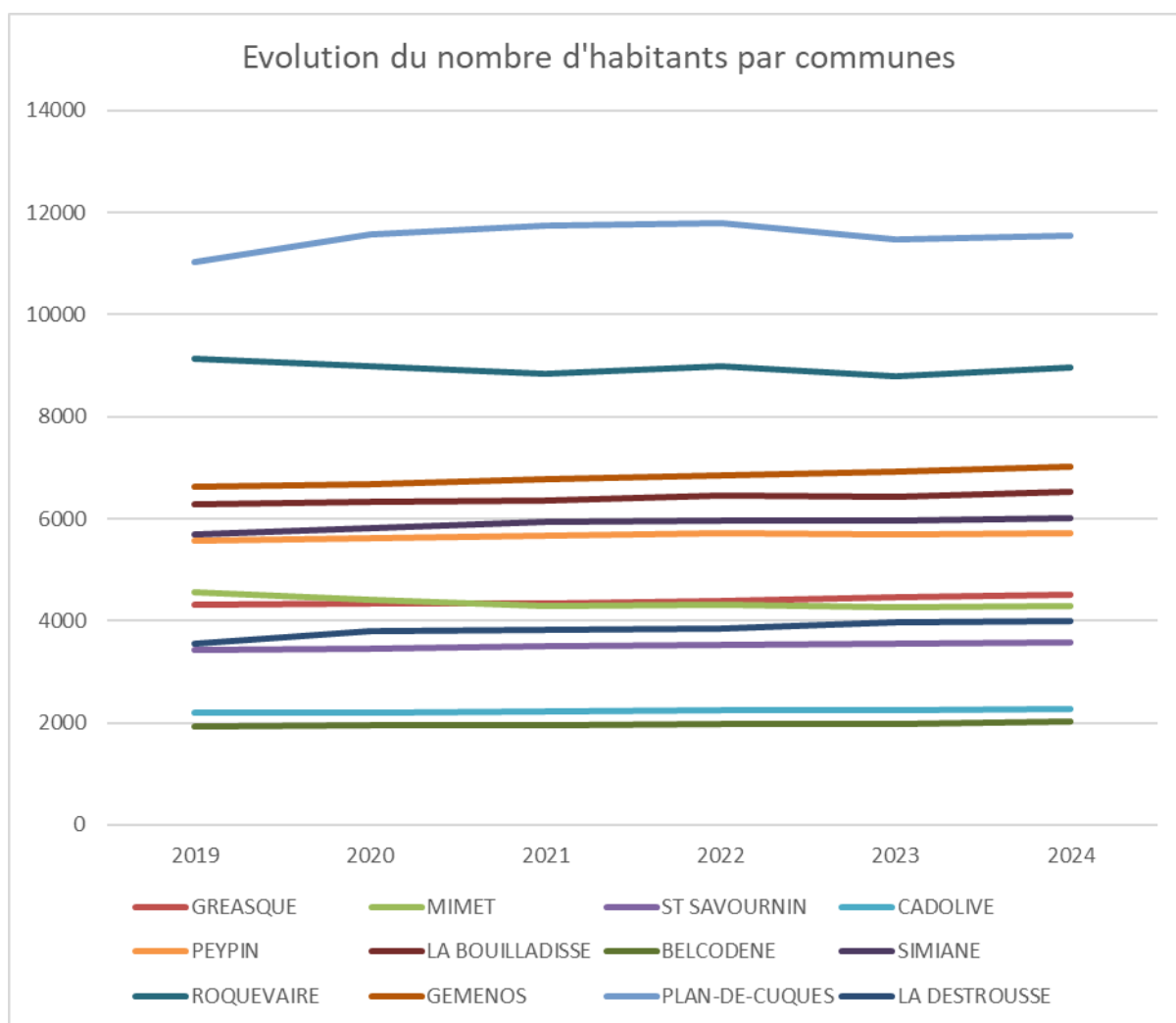
1.2. DESCRIPTION DU PERIMETRE

La régie REABMG intervient sur un territoire de 12 communes

COMMUNES	COMPETENCES REGIE
GEMENOS	EAU/ASS
PLAN DE CUQUES	EAU /ASS
ROQUEVAIRE	EAU
BELCODENE	EAU
CADOLIVE	EAU
LA BOUILLADISSE	EAU
LA DESTROUSSE	EAU
GREASQUE	EAU / ASS
MIMET	EAU / ASS
PEYPIN	EAU
SIMIANE-COLLONGUE	EAU / ASS
ST SAVOURNIN	EAU

Ce territoire représente un bassin de vie de 66423 habitants (Données Direction Générale des collectivités locales au 1^{er} janvier 2025).

Il couvre une superficie d'environ 172 km².



1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

1.3.1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

La mission du service public de l'eau potable consiste à assurer la protection de la ressource et à délivrer une eau propre à la consommation au robinet des usagers, selon les critères du Code de la santé publique.

Pour la majorité des communes (9 sur 12), l'eau est fournie par le canal de Provence en trois points de livraison : l'Ouvière et le Maltrait pour le réseau du SIBAM historique, et les Molx pour le réseau communal de Simiane-Collongue. Cette eau brute est traitée afin de la rendre potable (coagulation, filtration sur sable, et désinfection au chlore gazeux), puis distribuée sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de canalisations et de stockages intermédiaires.

Pour Roquevaire l'eau est prélevée dans le milieu naturel (nappe de l'Huveaune). Cette eau brute est traitée (désinfection au chlore gazeux) afin de la rendre potable, puis distribuée sur l'ensemble de la commune à travers un réseau de canalisations et de stockages intermédiaires.

Pour Gémenos l'eau est prélevée dans le milieu naturel (nappe de la vallée de St Pons). Cette eau brute est traitée afin de la rendre potable (ultrafiltration sur membranes, désinfection au chlore gazeux), puis distribuée sur l'ensemble de la commune à travers un réseau de canalisations et de stockages intermédiaires.

A Plan-de-Cuques, l'eau est fournie en gros et déjà potable par le réseau de la Ville de Marseille. Elle est ensuite distribuée par un réseau de canalisations et de réservoirs sur l'ensemble de la commune.

La régie assure les missions suivantes :

- o Le traitement (coagulation et filtration) et la désinfection (au chlore gazeux) de l'eau brute,
- o Sa distribution sur le territoire au moyen d'un réseau équipé de stations de pompage et de réservoirs de secteurs,
- o La gestion technique de l'ensemble des ouvrages, leur entretien et leur renouvellement,
- o Les travaux de construction des branchements neufs demandés par les nouveaux abonnés,
- o L'étude et la direction des travaux de renforcement et d'extension des ouvrages du service,
- o La relève périodique des compteurs des abonnés, la facturation et l'encaissement des volumes consommés,
- o La gestion clientèle.

1.3.2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les grands objectifs du service public de l'assainissement collectif sont de garantir les enjeux de santé publique liés au transport et au traitement des effluents, et de préserver les milieux naturels en limitant les rejets polluants. La qualité des rejets doit satisfaire aux normes imposées par les arrêtés préfectoraux d'autorisation des différents systèmes d'assainissement.

L'eau, une fois consommée, est ainsi dépolluée dans une des stations d'épurations gérées par la régie.

La régie assure les missions suivantes :

- o La gestion technique de l'ensemble des ouvrages (réseaux de collecte, stations de relevage) leur entretien (curage) et leur renouvellement,
- o Les travaux de construction des branchements neufs demandés par les nouveaux raccordés,
- o L'étude et la direction des travaux de renforcement et d'extension des ouvrages du service,
- o La gestion clientèle

1.3.3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NON CONCERNE

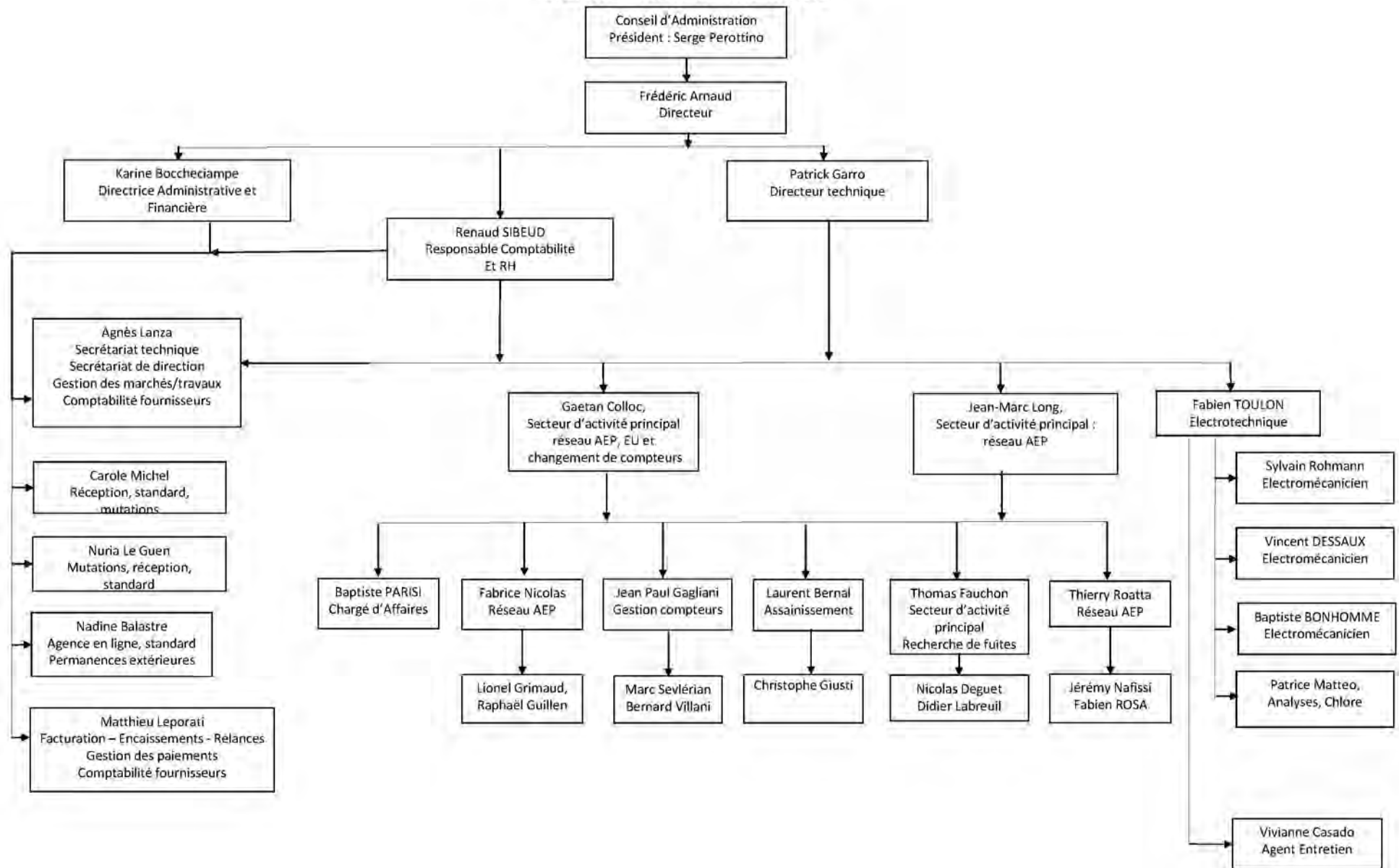
1.4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Afin de mener à bien l'exercice de ses compétences, la régie s'appuie sur des ressources internes et externes.

1.4.1. LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de la Régie se compose de 32 agents organisés selon l'organigramme suivant :

SIBAM – ORGANIGRAMME



Une astreinte technique est en place en dehors des heures travaillées. Elle se compose d'une équipe de 2 agents, un responsable et un technicien de support. Leur mission est d'intervenir pour résoudre ou prendre les mesures conservatoires nécessaires sur l'ensemble des ouvrages de la Régie, des usines de traitement jusqu'aux réseaux et branchements des abonnés. Cette astreinte est organisée avec un roulement hebdomadaire sur 10 équipes.

Le décompte des heures supplémentaires pour l'année 2024 est de 1186 heures à 25 %, 144 heures à 50% et 527 heures à 100 %.
Il y a eu 2 accidents de travail en 2024.

Les formations de 2024 ont été les suivantes :

- ADR : 1 agent
- AIPR : 7 agents
- CATEC : 14 agents
- Habilitation électrique non électricien : 9 agents
- Incendie : 23 agents

Tableau des accréditations du personnel :

	Nombre d'agents
Habilitation électrique pour personnels électriciens BT-HT	4
Habilitation électrique pour personnels non électriciens	15
CACES engins de chantier cat 1 et 4	14
ADR transport de matières dangereuses	4
AIPR encadrant	10
AIPR opérateurs	8
SST	14
PERMIS POIDS LOURD ©	15
PERMIS SUPER LOURD (CE)	12

1.4.2. LES PRESTATAIRES

MARCHES EN COURS

TITULAIRES MARCHES	OBJET	NOTIFICATION	DUREE	MONTANT	FIN
BRONZO TP	TRAVAUX RESEAUX	15,12,2021	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	1 000 000 € MAXI	14/12/2025
E. H. T. P.	TRAVAUX BRANCHEMENTS INTERVENTIONS POCTUELLES	21,12,2023	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	500 000 €	20,12,27
ITRON	COMPTEURS	18,12,2023	1 AN RENOUVELABLE 2 FOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIGES DANS LE DEVIS ESTIMATIF	17/12/2026
GIFFREO BONA	LOT 1	20,12,2024	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIGES DANS LE DEVIS ESTIMATIF	19/12/2028
SIMC	LOT 2	20,12,2024			19/12/2028
GROUPAMA	PROTECTION JURIDIQUE	01,01,2025	48 MOIS		31/12/2028
ARTELIA	MISSIONS D'ETUDES ET DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVES AUX TRAVAUX SUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU SIBAM	19,07,2021	1 AN RENOUVELABLE 4 FOIS	POURCENTAGE DE REMUNERATION DU MAITRE D'ŒUVRE EN FONCTION DU MONTANT DES TRAVAUX	18/07/2026
SAFEGE	ETUDE DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	02,08,2021	31,12,2023	367 926,30 €	
ARI	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	15,12,2021	1 AN RENOUVELABLE 3 FOIS	LA FOURNITURE SERA REMUNEREE PAR APPLICATION DES PRIX UNITAIRES INDIGES DANS LE DEVIS ESTIMATIF	14/12/2025
EDF	FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ENERGIE ELECTRIQUE	11,04,2024	48 MOIS		30/11/2028
HP2 O	NETTOYAGE DE RESERVOIRS	21,12,2023	1 AN RENOUVELABLE 2 FOIS	430 000 €	20,12,2026
SEM	RECHERCHE DE FUITES	21,12,2023	1 AN RENOUVELABLE 2 FOIS	430 000 €	20,12,2026
SAFEGE	ELABORATION D'1 PGSSE	21,12,2023	14 MOIS + 12 MOIS	69 325 €	19/02/2025
E-GEE	MISE A JOUR E-GEE 4 VERS SOWAVE	22,06,2023	4 ANS	460 506 €	30/11/2024
BRONZO TP	VALTRAM DEVIATION DES RESEAUX	21,12,2023		401 080 €	
SADE	D'EAU POTABLE			228 920 €	

1.5. SERVICE AUX ABONNES

Accueil au siège de la REABMG (Sibam) :

Le siège du SIBAM est situé à Auberge neuve, Quartier Bédelin à Peypin.

Il est ouvert au public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h tous les jours du lundi au vendredi.

Les abonnés peuvent se renseigner sur les services, effectuer leurs démarches administratives : paiement, résiliation, inscription, demander une intervention pour un problème technique ou de facturation.

Accueil téléphonique et astreintes :

Un accueil téléphonique est organisé au 04.42.04.65.43 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h tous les jours du lundi au vendredi. Une astreinte téléphonique est organisée le soir et le week-end au 06.14.09.14.46 pour offrir au public un accueil 24h/24 7j/7

Site internet :

Le site internet Sibam.fr donne toutes les informations nécessaires sur l'accueil, les services de l'eau et de l'assainissement, les travaux en cours, les informations pratiques commune par commune. Il offre la possibilité d'un formulaire de contact relevé tous les jours. 15984 abonnés ont créés leurs comptes sur internet.

Modalités de paiements :

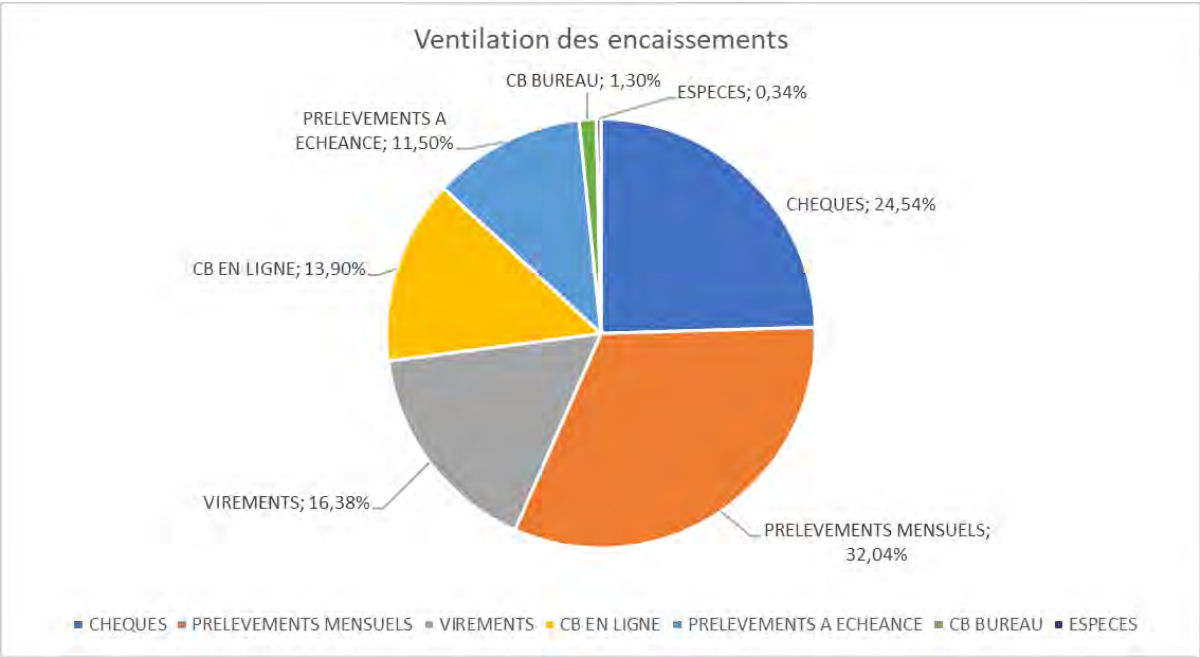
Les abonnés peuvent régler leur facture par chèque, carte bleue depuis l'agence en ligne ou directement au bureau, en espèce en se rendant au siège du SIBAM, et par prélèvement automatique.

Ci-dessous le détail de la facturation et des paiements :

2024	CHEQUES	PRELEVEMENTS MENSUELS	VIREMENTS	CB EN LIGNE	PRELEVEMENTS A ECHEANCE	CB BUREAU	ESPECES	
NB FACTURES	14753	98397	9940	7819	6552	637	155	138253
NB ABONNES	7694	10046	5136	4359	3607	407	107	31356

2024	-	CHEQUE S	PRELEVEMENT S MENSUELS	VIREMENT S	CB EN LIGNE	PRELEVEMENT S A ECHEANCE	CB BUREAU	ESPECE S
%		24,54%	32,04%	16,38%	13,90 %	11,50%	1,30%	0,34%

2023	-	CHEQUE S	PRELEVEMENT S MENSUELS	VIREMENT S	CB EN LIGNE	PRELEVEMENT S A ECHEANCE	CB BUREAU	ESPECE S
%		27,38%	30,84%	15,85%	13,73 %	10,55%	1,27%	0,38%



1.6. INSTRUCTION AU TITRE DE L'URBANISME OU DANS LE CADRE DE TRAVAUX

COMMUNES	CU	PC	DP
ALLAUCH	1		
BELCODENE		9	



CADOLIVE	1	7	
FUVEAU		1	
GREASQUE	4	56	57
LA BOUILLADISSE		16	4
LA DESTROUSSE		3	1
MIMET	1	3	1
PEYPIN	2	12	5
SIMIANE	1		
ST SAVOURNIN	1	7	3
ROQUEVAIRE	1	13	6
GEMENOS	1	7	8
PLAN-DE-CUQUES	3	47	7

16

181

92

BILAN ANNUEL ATU - DT - DICT

Agences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Consommés
ATU	110	59	81	49	48	151	341	203	312	203	94	92	1743
DECLARANT	0	11	0	0	0	0	11	0	0	0	0	20	42
EXPLOITANT	137	243	149	136	119	132	164	107	241	186	145	83	1842
Total	247	313	230	185	167	283	516	310	553	389	239	195	3627

CU : Certificat d'Urbanisme

PC : Permis de Construire

DP : Déclaration préalable

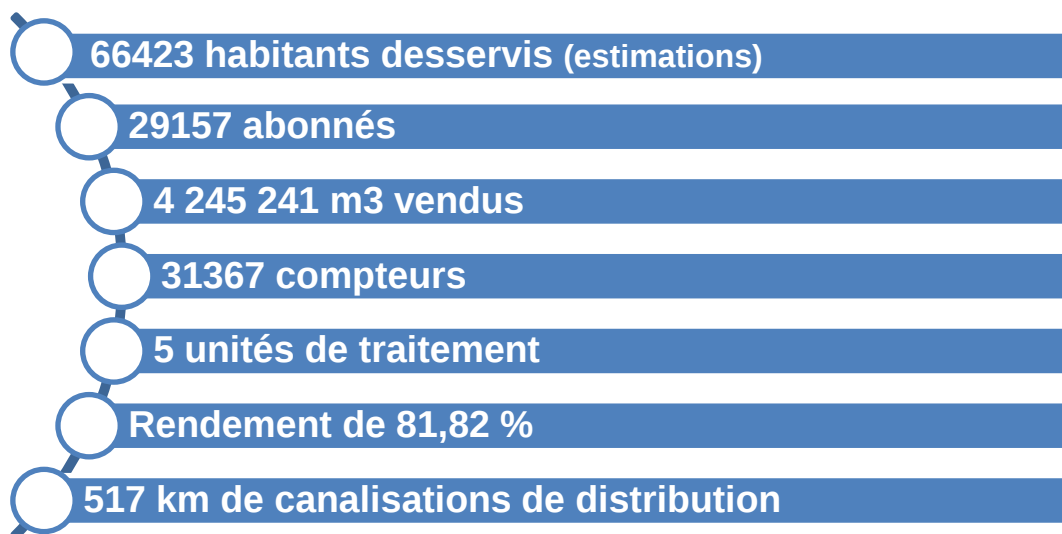
ATU : Autorisation travaux en Urgence

DT : Déclaration de travaux

DICT : Déclaration d'intention de commencement de travaux

2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024



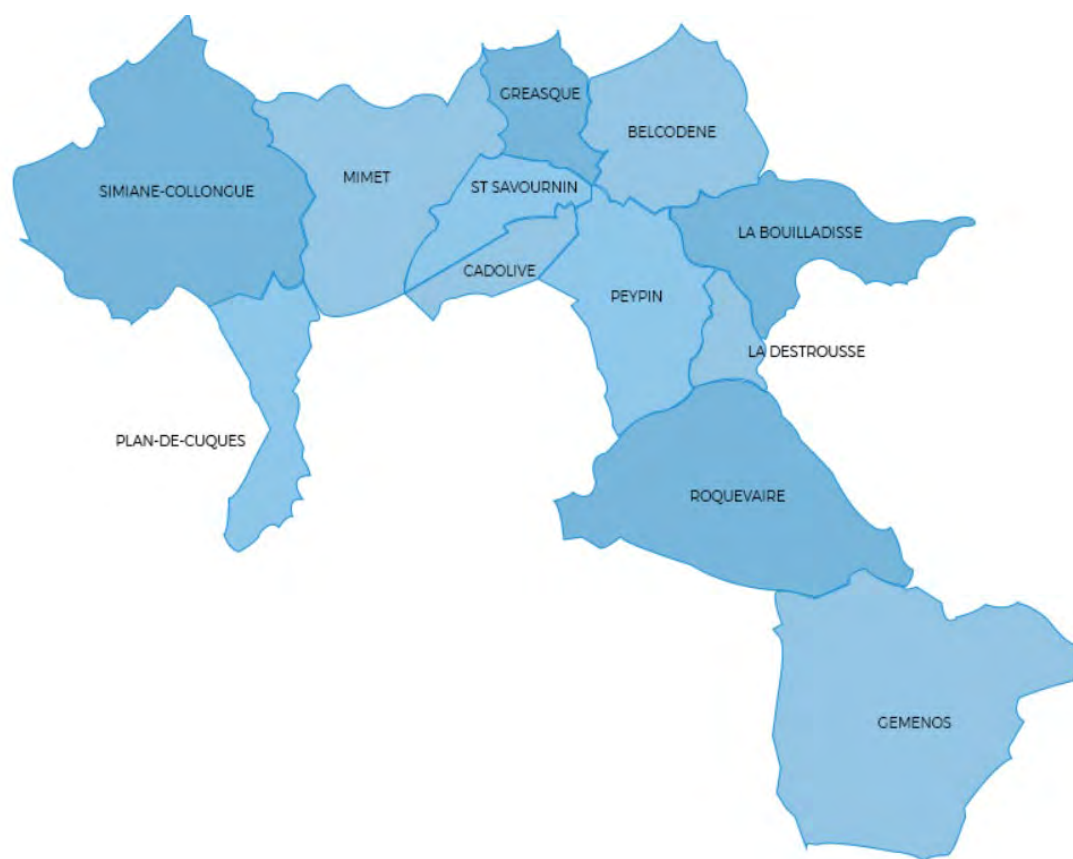
Ce rapport présente les données globales de la régie. Les données par commune sont détaillées en annexe 2.

2.2. FAITS MARQUANTS

Les faits et événements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année 2024 sont les suivants :

- Réhabilitation des cités Sud à Greasque : 788 ml pour un montant de 313746 € HT
- Réhabilitation du chemin du Fauge à Gemenos : 585 ml pour un montant de 55288 € HT
- Déviation des réseaux pour le Valtram à Roquevaire et La Bouilladisse pour un montant de 630 000 HT
- Réhabilitation du réseau du quartier de Puits Leonie à St Savournin : 134 ml
- Poursuite de l'étude pour l'élaboration du PGSSE
- Poursuite de l'étude 4 saisons à St Pons à Gemenos
- Elaboration de l'étude sur la sécurisation de Roquevaire par le Maltrait
- Finalisation des travaux d'étanchéité des bassins d'eaux brute de l'Ouvière à Fuveau

2.3. LE PATRIMOINE DE LA REGIE



2.3.1. L'ADDUCTION

NON CONCERNE

2.3.2. LA PRODUCTION

- Les prélèvements d'eau de la régie et leur impact sur la ressource :

En 2024, la régie a prélevé 1 978 851 m³ d'eau.

Ressources	Volume total prélevé en 2024 (en m ³)	Volume autorisé par arrêté préfectoral (m ³ /jour)	Volume moyen 2024 (m ³ /jour)	Rapport volume moyen / volume autorisé en %
Forages du Pré - Roquevaire	1 016 300	8160	2784	34,11
Forages du Vézé – Gemenos	962 551	5000	2637	52,74
Total	1 978 851			

- Les achats et ventes d'eau :

La régie achète de l'eau : 3 832 628 m³ en 2024 dont

- o traitée :
 - 1 000 345 m³ à la SEMM (délégataire de la métropole) pour l'alimentation du secteur de Plan-de-Cuques,
- o brute : 2 832 283 m³ en 2024
 - au canal de Provence, 2 539 451 m³ pour l'alimentation des 8 communes du périmètre historique et 292 832 m³ pour l'alimentation de Simiane-Collongue

- La sécurisation de la ressource :

L'adduction en eau potable d'un secteur est « sécurisée » lorsqu'au moins deux ressources distinctes sont ou peuvent être utilisées.

La SCP et le Canal de Marseille assure une sécurisation de la ressource par leurs propres maillages et réserves. Le site de l'Ouvière, du Maltrait, des Molx et la commune de Plan-de-Cuques sont donc sécurisés au niveau de l'approvisionnement.

Concernant la distribution, les secteurs de La Bouilladisse, La Destrousse et Peypin sont sécurisés en terme de production.

En revanche, les secteurs de Gréasque, Mimet, St Savournin, Cadolive, Belcodène, Simiane-Collongue ne sont pas sécurisés en terme de production, Plan-de-Cuques n'est actuellement pas sécurisés en terme d'adduction mais des travaux sont toujours en cours de finalisation pour pouvoir lui assurer cette sécurité (La sécurisation n'est toujours pas opérationnelle : voir service ingénierie métropole)

Roquevaire, Géménos ne sont pas sécurisés

2.3.3. LE TRAITEMENT (y compris traitement chlore sur forage)

5 unités de traitement permettent de produire 4 556 824 m³ d'eau potable par an.

Désignation de l'unité de traitement	Volume traité (m ³)	Type de traitement	Secteurs desservis	Secteurs pouvant être alimentés en secours
Usine de l'Ouvière	1 513 966	Coagulation/ floculation, filtration, chloration	Gréasque, Mimet, St Savournin, Cadolive, Belcodène	Secteur du Maltrait
Station du Maltrait	830 187	idem	La Destrousse, La Bouilladisse, Peypin	
Usine des Molx	289 741	idem	Simiane-Collongue	
Forages des Prés	1 016 300	Chloration	Roquevaire	
Forages de St Pons	906 630	Chloration	Gemenos	

2.3.4. LE STOCKAGE

34 réservoirs d'une capacité globale de 31 855 m³ permettent de desservir le périmètre de la régie.

Désignation du réservoir	Autonomie de consommation (heures)	Nombre de cuves	Capacité totale (m ³)	Secteurs desservis
Ouvière		2	3500	SIBAM
Maltrait		1	500	SIBAM
Les Molx		1	65	Simiane
Les Pradeaux		2	1 600	Gréasque
La Galère		1	1 000	Gréasque, Belcodène, La Bouilladisse
Courréon		2	3 000	Peypin
Super Gassin		3	2 400	Mimet, St Savournin
Le Moulin		1	1 000	St Savournin, Gréasque
La Source		1	500	Mimet
St Sébastien		1	500	Mimet
Cadolive		1	400	Cadolive
Jas de Valèze		1	1 000	Peypin
Le Régage		1	120	Peypin
Belcodène		2	800	Belcodène
L'Armée		1	150	Belcodène
Les Encrimauds		1	1 000	La Bouilladisse
La Bouilladisse		2	900	La Bouilladisse

Les Molx		1	1 500	Simiane
L'Encouven		2	1x500 + 1x100	Simiane
Ste Madeleine		1	200	Simiane
Saint Dominique		2	800	Centre ville, ZAC Saint Estève, Pont de l'étoile, Roquevaire
L'Horloge		1	500	Vieux village, Roquevaire
La Gardy		1	500	La Gardy, Bellevue, la Bégude, Roquevaire
Bassan		1	70	Bassan, Roquevaire
Valcros		1	60	Valcros, Roquevaire
La Piguière		1	500	Piguière, Roquevaire
Piédoulard		2	1500	Centre ville, ZAC Saint Estève, Pont de l'étoile , Roquevaire
Trémartin		2	1000	Lascours, Roquevaire
Le Marseillais		1	70	Chemin du Marseillais, Roquevaire
Rotonde de roussargues		1	2070	Gemenos
Rotonde de roussargues		1	1500	Gemenos
Rotonde de roussargues		1	300	Gemenos
Ambrosis		1	1500	Plan-de-Cuques
La Montade		1	850	Plan-de-Cuques
Mimet		1	1500	Plan-de-Cuques

2.3.5. LE RESEAU DE DISTRIBUTION

En 2024, le linéaire du réseau d'eau potable (hors branchements) est de 517,67 km.

Le linéaire de réseau 2024 est stable par rapport à 2023 (2490 ml de renouvellement et 508 ml de création).

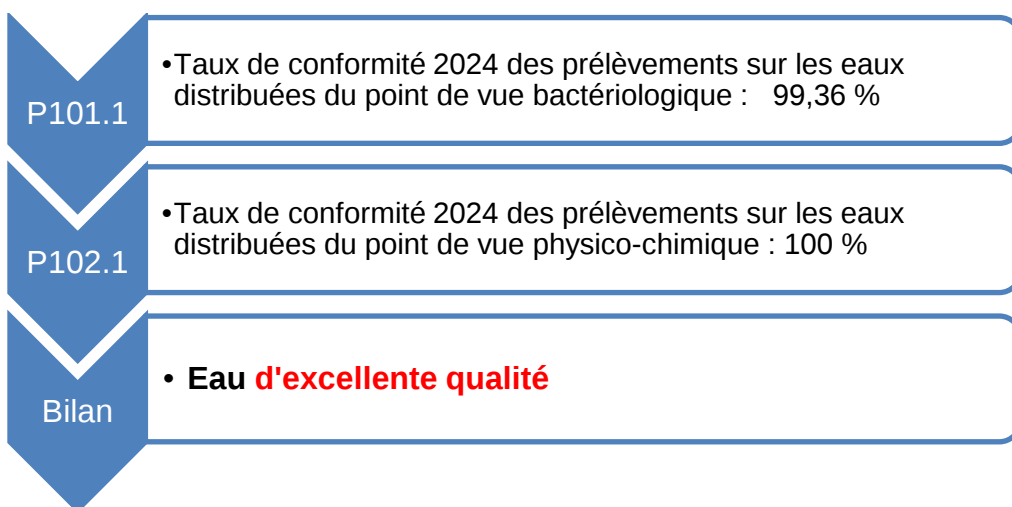
Le nombre de branchements est estimé à 31200, soit un linéaire d'environ 115 km.

2.4. LA QUALITE DE L'EAU

Des analyses et contrôles périodiques, réalisés par la régie dans le cadre de l'autosurveillance, permettent de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources et de l'eau distribuée au robinet.

L'Agence régionale de santé (ARS) réalise également des contrôles sanitaires officiels chaque année sur les eaux brutes et les eaux traitées. Le compte-rendu annuel de l'ARS / ou les fiches annuelles de synthèse par commune est présenté en annexe 4 de ce rapport.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est disponible sur le site internet du [Ministère de la Santé et de la Prévention](https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau) : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>



En 2024, l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3) est de 60 %

- Etablissement des périmètres de protection des captages :

NOM DU FORAGE	FORAGES VALLEE DE ST PONS	FORAGE DES PRES
0 % : Aucune action.		
20 % : Études environnementales et hydrogéologiques en cours.		
40 % : Avis de l'hydrogéologue rendu.		
50 % : Dossier recevable déposé en préfecture.		
60 % : Arrêté préfectoral.	X	X
80 % : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.		
100 % : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.		
Résultats	60 %	60 %

- Le contrôle des forages privés :

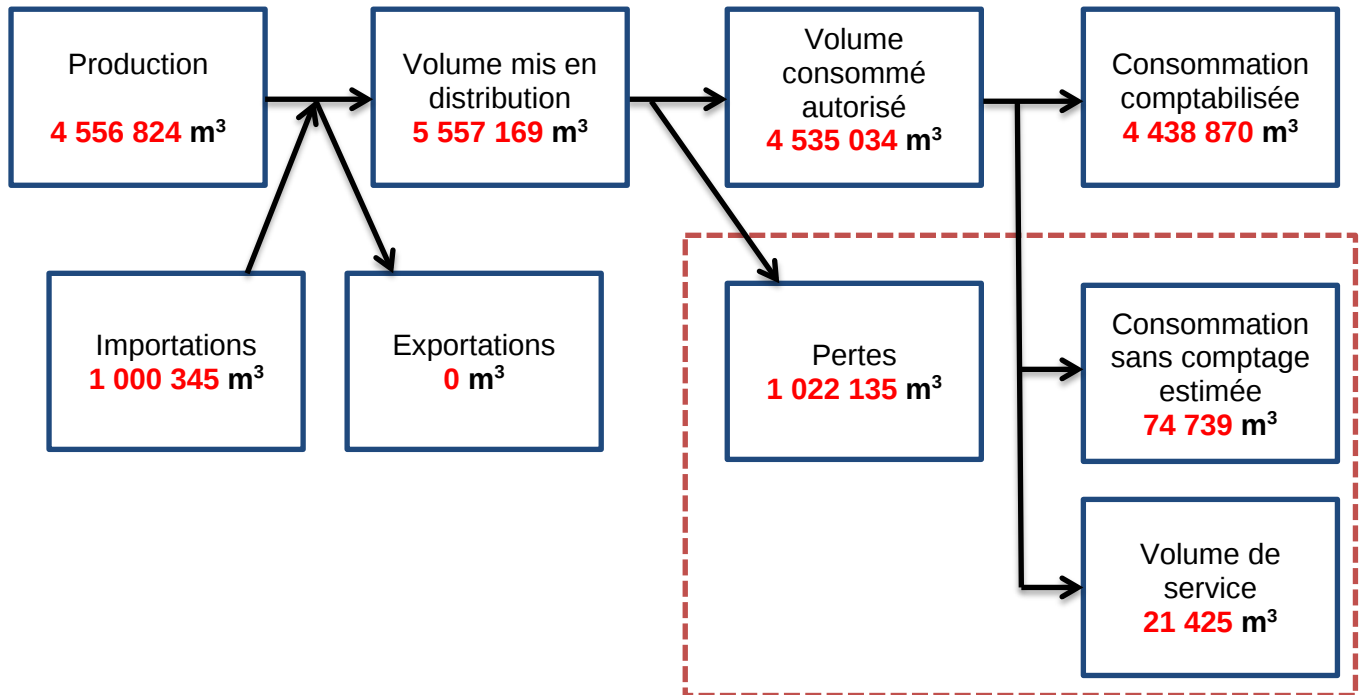
Nous avons interrogé les communes afin de connaître les forages privés enregistrés.
Aucune d'entre elles n'a été en mesure de nous communiquer ces informations.

A la connaissance du SIBAM (déclarations auprès de l'Agence de l'Eau, ARS, mairie), le nombre de propriétés disposant d'un forage privé est de 0.

2.5. LA DISTRIBUTION

2.5.1. RENDEMENT

- Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024 :



D'après la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 – annexe IV, la définition des termes indiqués sur le schéma est la suivante :

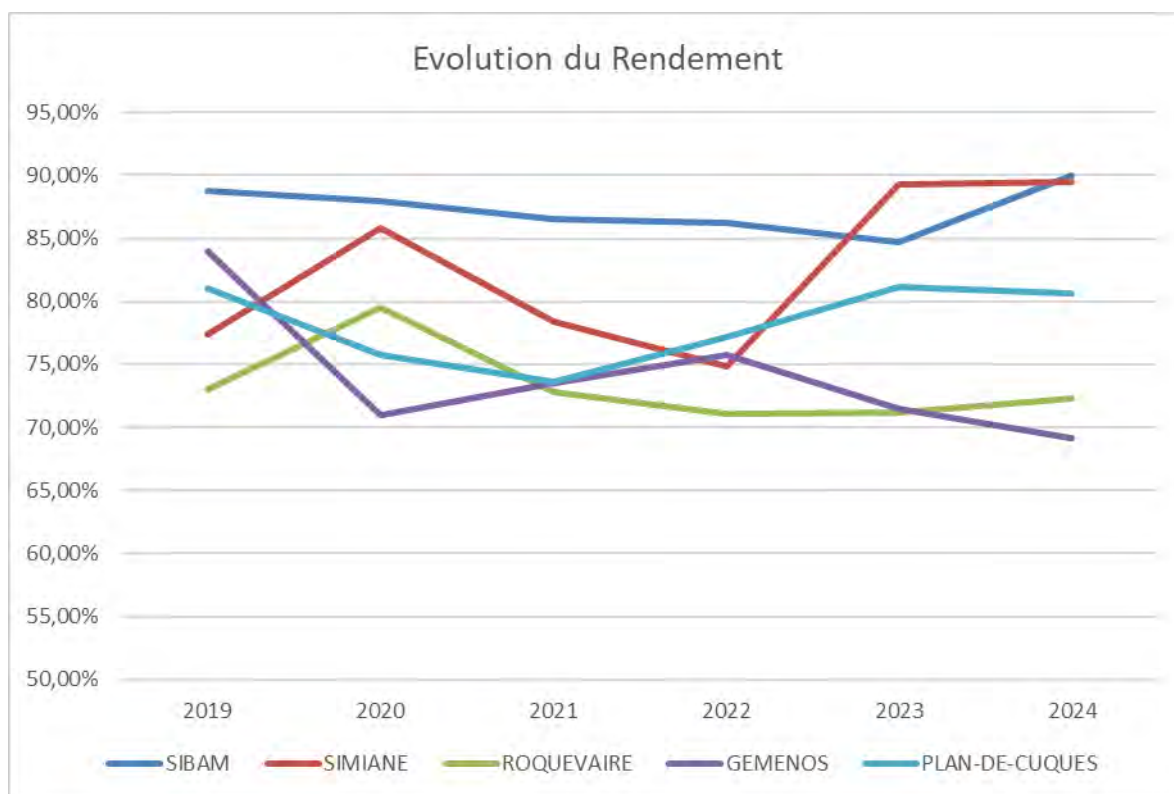
- o Production (volume produit) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution ;
- o Volume mis en distribution : somme du volume produit et du volume acheté en gros, (importations) diminué du volume vendu en gros (exportations) ;
- o Importations (volume acheté en gros) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur ;
- o Exportations (volume vendu en gros) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Les ventes d'eau à des industriels ne sont pas des ventes en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriel ;
- o Consommation sans comptage : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ;
- o Consommation comptabilisée : volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés ;
- o Volume de service : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

- Performance du réseau :

En 2024, le rendement du réseau (P104.3) est de 81,82 %

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Cet indicateur est essentiel car il indique le niveau de vétusté du réseau et son efficacité.



Les rendements par commune se trouvent en annexe 2.

Malgré les recherches de fuite par nos services ainsi que par notre prestataire spécialisé, le rendement de la commune de Gemenos est toujours aussi faible. Nous installons actuellement des vannes et des débitmètres de sectorisation afin de faciliter nos recherches. Nous allons poursuivre nos efforts sur Gemenos ainsi que dans les différentes communes afin de réduire les pertes et ainsi améliorer le rendement.

En 2024, l'indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) est de 5,86 m³/km/jour

En 2024, l'indice linéaire de pertes (P106.3) est de 5,3 m³/km/jour

Les indices linéaires de pertes permettent de caractériser l'état ou le fonctionnement d'un réseau. Ce sont en outre des indicateurs intéressants, car ils permettent de comparer les réseaux de collectivités dont l'étendue et le degré d'urbanisation sont très distincts en les rapportant à des valeurs de référence.

L'ILP est en légère baisse par rapport à l'année dernière (5,3 pour 5,8 en 2023)

2.5.2. GESTION PATRIMONIALE

Le service compte 517 km de réseau (hors branchement), 34 réservoirs ou bâches et 21 pompages et surpresseurs ou autres équipements.

	GREASQUE	MIMET	ST SAVOURNIN	CADOLIVE	PEYPIN	LA DESTROUSSE	LA BOUILLADISSE	BELCODENE	FUVEAU	AURIOL	ALLAUCH	SIMIANE	ROQUEVAIRE	GEMENOS	PLAN-DE-CUQUES	TOTAL
∅ < 100	8703	11920	5729	2970	8713	3740	8582	4900	2829	515	0	7432	43582	13264	9754	132632
100 ≤ ∅ < 200	21465	30509	12617	9948	32835	16191	33062	9776	5	774	1204	28773	42378	32646	28424	300606
∅ ≥ 200	4585	5465	2701	780	7849	3040	5651	11838	3974	936	0	2451	6205	4885	8194	68555
CONNU	467	580	133	164	1954	504	931	102	286	22	49	11	2006	1328	7344	15880
	35220	48475	21180	13862	51352	23475	48225	26616	7093	2247	1253	38666	94171	52122	53716	517672

Bilan de l'exploitation :

Le réseau de distribution du SIBAM historique est divisé en une trentaine de secteurs permanents, alimentés par des compteurs qui sont relevés une fois par semaine, pour un suivi permettant de détecter rapidement les dérives éventuelles des volumes qu'ils comptabilisent. Lorsqu'une telle dérive est constatée, une campagne nocturne de recherche de fuite est organisée, avec subdivision du secteur concerné par des manœuvres de vannes, et écoute/corrélation sur les tronçons identifiés comme « fuyards ». D'autres compteurs ont été installés en dérivation sur certaines conduites, pour comptabiliser des sous-secteurs provisoires dans le cadre de ces opérations de recherche de fuite.

Au moins deux fois par an, des enregistreurs sont connectés sur des compteurs de secteur sélectionnés, afin de vérifier l'évolution des débits nocturnes, caractéristiques de l'état des réseaux desservis par ces compteurs.

Comme pour l'année 2023, de nombreuses interventions de réparations sur les réseaux de Gemenos, Roquevaire et Plan-de-Cuques.. Ces réseaux nécessitent la mise en place de compteurs de sectorisations afin d'affiner la connaissance de leurs fonctionnements et nous permettre de réduire la nombre de fuites. La Régie a lancé depuis la fin de l'année 2020 le schéma directeur d'eau potable et d'assainissement sur la totalité du périmètre. Les conclusions ont été données en début d'année 2023 avec un planning des travaux à programmer pour les années futures.

Etat du parc compteur : depuis le début des années 2000, les compteurs sont systématiquement remplacés lorsqu'ils atteignent l'âge de 15 ans. La conséquence est qu'à

ce jour l'ensemble des compteurs abonnés de la régie a moins de 15 ans, à part environ une cinquantaine de compteurs auxquels le service n'a pas encore pu avoir accès.

Depuis 2015, tous les compteurs posés, en renouvellement ou sur les branchements neufs, sont équipés d'émetteurs permettant la radio-relève.

Les communes de Gréasque, St savournin, La Destrousse et Simiane-Collongue sont entièrement équipés en radio-relève.

Nombre de compteurs actifs et inactifs posés au : 30/01/2025

Type Relève	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADI SSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN DE CUQUES	ROQUEVAIR E	SAINT SAVOURNIN	SIMIANE-COLLONGUE	
Manuel	25	36	14	2121	54	84	62	51	57	1808	1251	33	120	5716
Radio	828	1040	88	1080	2178	2838	1787	1997	2779	2093	4276	1641	2071	24696 81,20%
Total	853	1076	102	3201	2232	2922	1849	2048	2836	3901	5527	1674	2191	30412
	97,07%	96,65%	86,27%	33,74%	97,58%	97,13%	96,65%	97,51%	97,99%	53,65%	77,37%	98,03%	94,52%	

Nombre de compteurs inactifs posés au : 30/01/2025

Type Relève	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADI SSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN DE CUQUES	ROQUEVAIR E	SAINT SAVOURNIN	SIMIANE-COLLONGUE	
Manuel	14	35	12	12	46	73	34	40	44	3	47	29		389
Radio	3	7	1	1	15	8	12	5	7	3	18	11	12	103
Total	17	42	13	13	61	81	46	45	51	6	65	40	12	492

Nombre de compteurs actifs posés au : 30/01/2025

Type Relève	BELCODENE	CADOLIVE	FUVEAU	GEMENOS	GREASQUE	LA BOUILLADI SSE	LA DESTROUSSE	MIMET	PEYPIN	PLAN DE CUQUES	ROQUEVAIR E	SAINT SAVOURNIN	SIMIANE-COLLONGUE	
Manuel	11	1	2	2109	8	11	28	11	13	1805	1204	4	120	5327
Radio	825	1033	87	1079	2163	2830	1775	1992	2772	2090	4258	1630	2059	24593
Total	836	1034	89	3188	2171	2841	1803	2003	2785	3895	5462	1634	2179	29920

VILLAGES	INTERVENTIONS EAU 2024	GREASQUE	MMET	SANT SAVOURIN	CADOLIVE	PEYPIN	LA BOULLADISSE	LA DESTROUSSE	BECODENE	FUVEAU	SIMANE	ROQUEVAIRE	GEMENOS	PLAN DE CUQUES	S.I.B.A.M	TOTAUX 2024
CODES		1	2/34	5/6	7	8/10	11	12	14	13	15	16	17	18		
11 100	Interventions sur installations de branchements															
110	Nettoyage filtre compteur	1										1	1		1	4
111	Remplacement compteur sale	1											3		6	10
112	Remplacement compteur gelé													3		4
113	Rajeunissement du parc	25	35	57	32	76	56	59	16	2	103	1120	120	290		1991
114	Remplacement compteur bloqué												1	3		0
115	Remplacement compteur cassé				1			1				1	4	4		11
116	Remplacement compteur vitre cassée															0
117	Pose compteur radio relève	2										5	3	43		53
118	Remplacement module radio	3	55	43	38	48	32	25	15	1		17	2			279
119	Changement cpt posé à l'envers															0
120	Remplacement robinet avant compteur	4	5	1	2	9	5	2			10	24	2	18		82
121	Remplacement tête de robinet	1					1				1	2	1	8		14
122	Pose robinet avant compteur														2	2
123	Remplacement joint compteur	1					1		1		1	6	6	3		19
130	Remplacement purgeur													1		1
135	Pose purgeur															0
140	Remplacement regard compteur											1		2		3
141	Remplacement plaque couverture regard compteur	1	3	1	1	1					1			2		10
142	Rehausse du regard compteur			1												1
150	Remplacement bouche à clé															0
TOTAL		39	98	103	74	134	95	97	32	3	119	1183	144	373	0	2484
11 200	Contrôles, réglages et prestations diverses															
210	Mesure de la pression de service	1					2		1			2	1	3		10
220	Mesure de débit					1										1
221	Mesure pression + débit															0
230	Réglage de la pression de service															0
TOTAL		1	0	0	0	1	2	0	1	0	0	2	1	3	0	11
11 300	Interventions liées à la qualité de l'eau															
310	Contrôle eau trouble		1			1										2
315	Goût de chlore											2				2
320	Purges sur réseau	1		2								1				4
TOTAL		1	1	2	0	1	0	0	0	0	1	2	0	0	0	8
12 100	Inter. suite rupture provoquée par accident															
110	Sur branchements	2							1			1		4		8
120	Sur conduites principales	1														1
130	Sur pièces spéciales		1													1
TOTAL		3	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	4	0	10
12 200	Inter. suite rupture survenant de manière inopinée															
210	Sur branchements	3	4	2	4	1	3				16	12	12	31		88
220	Sur conduites principales	4	3		1					1	2	3	5	4		23
230	Sur pièces spéciales	3	1	2	1		1				3	2	2	6		21
TOTAL		7	10	3	4	4	4	0	1	1	21	17	19	41	0	132
12 300	Débouchage de branchement															
12 400	Travaux neufs															1
410	Exécution de tout ou partie d'un branchement	25	5	14	1	2	1	2	2		10	2	2	22		88
415	Pose ensemble de comptage	1	7						1					3		12
420	Travaux de déplacement de compteur	11									1		1	4		17
430	Réfection d'enrobés		1	1		1					2			1		6
TOTAL		37	13	15	1	3	1	2	3	0	13	2	3	30	0	123
12 500	Interventions pour le compte d'abonnés															
510	Interventions facturées															0
520	Interventions à titre gracieux	10	2	2	2	3	1	1	3		2	2		7		35
530	Problème après compteur pas d'intervention	2	5	2		3	3	1	1		6	13	5	9		50
535	Gelé après compteur															0
540	Intervention annulée par abonné		1													1
541	Refus de l'abonné											1				1
542	Impossible à remplacer															0
550	Intervention annulée	2												4		6
560	redistribution facture															0
570	coupure retour facture npai															0
580	absence de contrat															0
TOTAL		14	8	4	2	6	4	2	4	0	8	16	5	20	0	93
12 600	Interventions pour le compte de Mairies							1					1	1		3
13 100	Interventions sur installations de comptage															
110	Contrôle bon fonctionnement du compteur		2	1		2	2	1				2		3		13
115	Appairage compteur															0
116	Pose module															0
117	Changement module													1		1
118	Vérification module															0
120	Plombage du compteur	1											1			2
121	Plombage après compteur															0
122	Compteur non déplombé															0
130	Fermeture et condamnation du branchement		1	2		3		1	1			5		2		15
131	Fermeture suite impayé ou fermeture temporaire, suspension	2	2		2	1						8	7	4		26
132	Ouverture eau régularisation impayé	1				1						1	1	1		5
140	Remise en service d'un branchement	1	2	3	1	1		1	1			2		1		13
145	Ouverture du branchement					1										1
150	Pose ou suppression d'un compteur en série															0
151	Pose ou suppression d'un compteur chantier													1		1
152	Pose ou dépose d'une manchette		3	1					2							6
160	Relève index	1				1	1	1			1	5	17	11		39
165	Mutation	1	1		1							1		2		6
170	Mettre avis											4				4
180	Suppression de branchement	2		1								1				5
TOTAL		9	13	8	5	10	3	4	4	0	2	28	27	26	0	137
13200	Interventions diverses sur réseau															
210	Repérage ou recherche réseau existant	1						1			1		1			4
220	Recherche des causes de manque d'eau	1										1		2		4
230	Coupures en vue de maillage sur réseau										1					1
240	Recherche de fuites	7	2		8		3	4		1	10		3	10		48
250	Interventions diverses	8	5	2	2	5	5	6	1		6	67	34	14		155
260	Ne concernait pas l'eau		1			1	1	1				1		1		7
TOTAL		17	8	2	10	6	9	12	1	1	19	69	38	27	0	219
TOTAL GENERAL		128	150	137	96	165	118	108	47	5	183	1320	238	525	0	3220

- Nettoyage des bassins

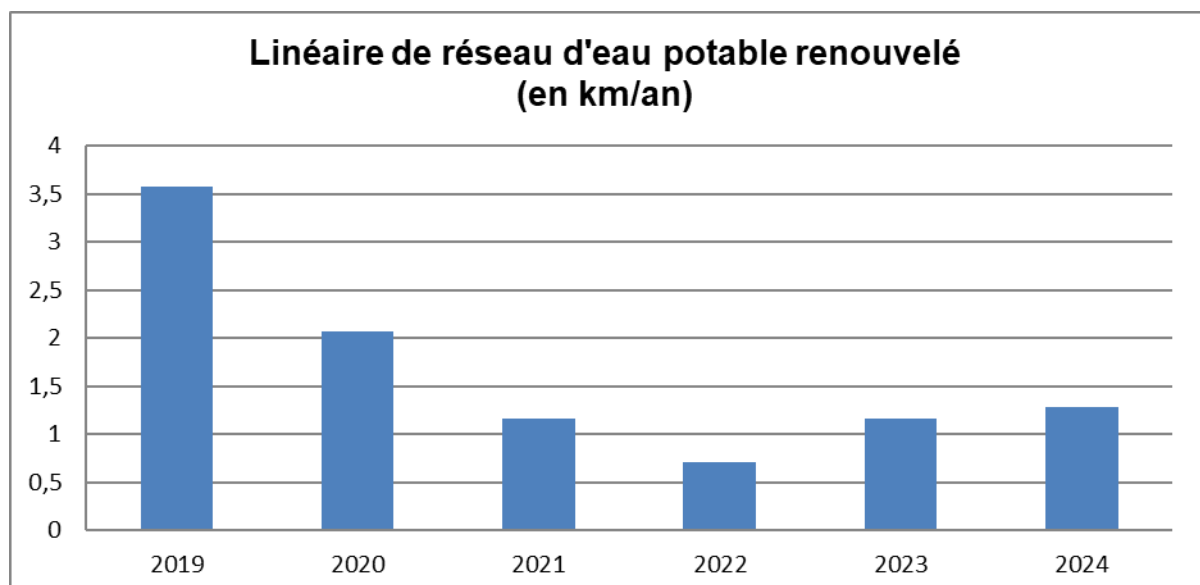
FUVEAU	<i>2024</i>
Décanteur EB	
Ouvière pelouse 1	11-juin
Ouvière pelouse 2	11-juin
Ouvière station	
Ouvière route	
GREASQUE	
Pradeaux 1	29-avr
Pradeaux 2	30-avr
MIMET	
Moulin	05-juin
Gassins 1	29-mai
Gassins 2	06-mai
Gassins 3	06-mai
Saint Sébastien	28-nov
La Source	28-mai
SIMIANE	
Bâche des Molx	10-avr
Les Molx	10-oct
Bâche Encouven	13-juin
Encouven	10-oct
Sainte Marie	07-oct
CADOLIVE	
Bassin de Cadolive	02-avr
PEYPIN	
Coureon 1	29-avr
Coureon 2	09-avr
Jas de Valèze	09-oct
Le Régage	29-mai
BELCODENE	
La Galère	03-avr
Belcodene village 1	02-avr
Belcodene village 2	09-avr
Armée	09-oct
LA BOUILLADISSE	
La Bouilladisse 1	29-mai
La Bouilladisse 2	28-mai
Encrimauds	06-juin
AURIOL	
Décanteur eaux de lavage	12-juin
Décanteur +chenal EB	04-juin
Le Maltrait	05-juin

ROQUEVAIRE	
Piedoulard 1	03-avr
Piedoulard 2	04-juin
Marseillais	09-avr
Tremartin 1	02-avr
Tremartin 2	29-avr
Saint Dominique 1	29-avr
Saint Dominique 2	10-avr
La Gardy	09-avr
Valcros	17-avr
Piguiere	15-oct
Bassan	29-avr
GEMENOS	
2000	28-nov
1500	
300	14-oct
PLAN DE CUQUES	
Ambrosis	06-juin
Montade	12-juin
Mimet	18-avr

- Renouvellement des réseaux :

En 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) est de 0.27 %

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les cinq dernières années, du réseau d'eau potable, par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.



- Connaissance du patrimoine :

En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2) du SIBAM est de 105 points

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et de suivre son évolution.

2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

En 2024, le taux moyen d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1) est de 0,79 / 1 000 abonnés

Ces interruptions de service sont dues, en général, à des ruptures de canalisations. Des coupures peuvent être également décidées inopinément pour cause de pollution représentant un danger pour la population.

En 2024, le taux moyen de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1) est de 100 %

Ce délai est calculé à partir d'une demande complète (par téléphone ou par écrit) en permettant le traitement.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de **2 jours**.

En 2024, le taux de réclamations (P155.1) est de 0.00 / 1 000 abonnés

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'eau reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

2.7. LA GESTION FINANCIERE

2.7.1. LES VOLUMES FACTURES

Les volumes facturés en 2024 sont de 4 245 241 m³

COMMUNES	VOLUMES FACTURES
BELCODENE	132 153
CADOLIVE	113 322
GEMENOS	576 493
GREASQUE	368 899
LA BOUILLADISSE	378 509
LA DESTROUSSE	232073
MIMET	278 660
PEYPIN	339 330
PLAN DE CUQUES	756 589
ROQUEVAIRE	639 144
SAINT-SAVOURNIN	178 197
SIMIANE-COLLONGUE	251 872
SOMME	4 245 241

2.7.2. LE TAUX D'IMPAYES

**Le taux moyen d'impayés sur les factures d'eau (P154.0) est de
2,78 %**

Il est à noter que la loi n°2013-312 du 15 avril 2013 dite « loi Brottes », applicable depuis le 27 février 2014, interdit aux distributeurs de couper l'arrivée d'eau ou d'en réduire le débit dans un logement, lorsqu'un client ne paye plus ces factures. Cette loi diminue fortement les actions de coercition en cas d'impayés.

2.7.3. DEGREVEMENTS

- Dégrèvements au titre de la loi Warsmann :

Les conditions et modalités selon lesquelles un abonné d'un immeuble à usage d'habitation peut bénéficier d'un écrêtement de sa facture d'eau, lorsqu'une fuite sur une canalisation après compteur est constatée, sont détaillées dans le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012, pris en application de l'article 2 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, dite « loi Warsmann ».

	2022	2023	2024	Evolution 2023/2024
Volumes écrêtés	m ³	m ³	m ³	%
Nombre d'abonnés concernés	470	471	574	22 %
Montant	€	€	€	%

- Autres dégrèvements:

En plus du dispositif prévu par la « loi Warsmann », la Métropole a prévu des modalités d'écèlement (cas d'incendie). Ces modalités sont précisées dans la délibération TCM 004-8709/20/CM du 15 octobre 2020.

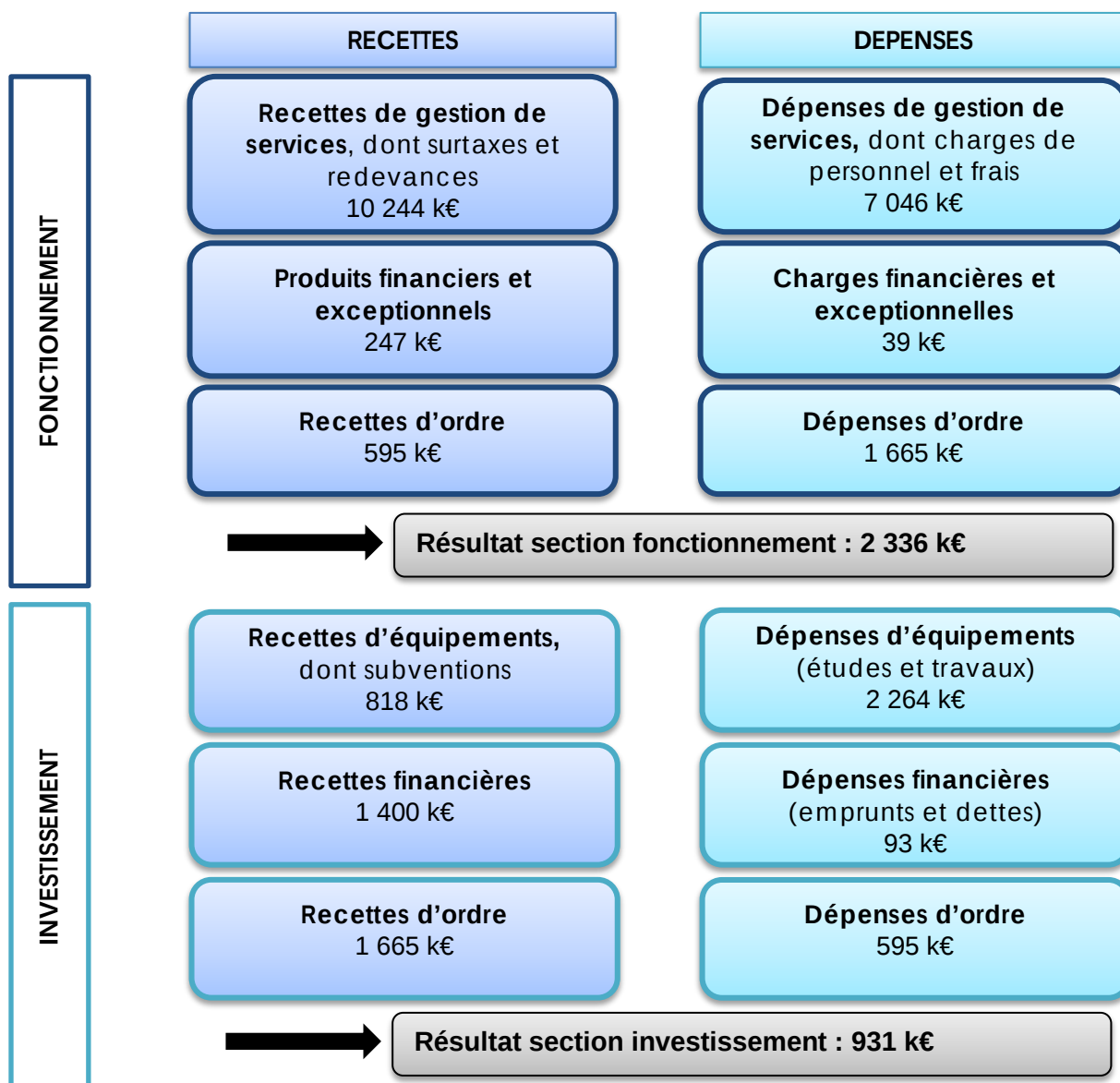
	2022	2023	2024	Evolution 2023/2024
Volumes écrêtés	m ³	m ³	m ³	%
Nombre d'abonnés concernés				%
Montant	€	€	€	%

Notre logiciel ne nous permet pas de sortir ces données.



2.7.4. BUDGET DU SERVICE

- Les grands équilibres financiers du budget Eau Potable de la régie :



Les opérations d'ordre sont des opérations comptables permettant de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice budgétaire et n'ont aucune incidence sur les encaissements et les décaissements.

- Etat de la dette eau au 31/12/2024 :

	Montant en €	
Recettes réelles	10 491 898	
Dépenses réelles	7 085 160	
Epargne brute	3 406 738	
Capital restant dû au 31/12/2024	1 439 325	
Durée d'extinction de la dette (P153.2)	0 années	

2.7.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION

- Suivi du Compte Administratif :

	2021	2022	2023	2024	Ecart année N-1
Produits	10 335 815 €	10 331 147 €	10 028 713	10 491 898	5 %
Charges	9 200 515 €	8 040 180 €	7 765 033	7 085 160	-9%
Résultat avant impôt	1 135 300 €	2 290 967 €	2 263 680	3 406 738	51%
RESULTAT	1 135 300 €	2 290 967 €	2 263 680	3 406 738	%

- Suivi des dépenses de renouvellement électromécanique (GER) : NON CONCERNE
- Suivi du programme d'investissement :

	2021	2022	2023	2024
Montant des investissements	1 512 084 €	1 654 883 €	2 972 956 €	2 264 870 €

2.7.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

Le détail est exposé en partie 6.2.2 FONDS DE SOLIDARITÉ.

En 2024, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P109.0) est de 60 405 €

2.8. LES ETUDES ET TRAVAUX

Ci-dessous le montant des études pour l'année 2024 :

Libellé	Montant HT
REALISATION DU PGSSE DECOMPTE N° 1	6950
REALISATION DU PGSSE DECOMPTE N° 2	18675
ETUDE ET RECHERCHE D'EAU SUR LA COMMUNE DE GEMENOS	14400

MAITRISE D'ŒUVRE SECURISATION DE LA RESSOURCE ROQUEVAIRE - AVP	94041
MAITRISE D'ŒUVRE REHABILITATION DE LA STATION DE L'OUVIERE - AVP	3580
DEBUT ETUDE 4 SAISONS SITE ST PONS GEMENOS – EN COURS	
MAITRISE D'ŒUVRE EXTENSION DE L'USINE DU MALTRAIT – EN COURS	

2.8.1. TRAVAUX NEUFS

Commune	Ecriture Libellé	Linéaire	Montant
ROQUEVAIRE	VALTRAM ZONE GARNIERE – FONTE DN100	4	6325
		9	
LA DESTROUSSE	AV DES MARRONIERS – PE 63	3	5378
GEMENOS	VANNE+REDUCTEUR+COMPTEUR- CH DES GRAVIERS		9121
SIMIANE	3 VANNES ROUTE DE ST GERMAIN		5676
GREASQUE	FONTE DN100+VANNE+PI MONTEE DU SERPOLET		2445

2.8.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT

Commune	Ecriture Libellé	Linéaire	Montant
PLAN DE CUQUES	REMPLACEMENT VANNE BD DE L'ELYSEE		3286
CADOLIVE	VANNE+FONTE DN100 PLACE DE LA MAIRIE	31	11258
ROQUEVAIRE	VALTRAM – CARRAIRE DE L'ETOILE FONTE DN 100 125 150	94	130000
	VALTRAM – ST CHARLES FONTE 100 150 PE 63	85	99000
GEMENOS	FAUGE – FONTE DN100 ET PE 50	585	255288
LA BOUILLADISSE	VALTRAM MAGNE + LIBERATION FONTE TT	283	280000

GREASQUE	LES CITES – FONTE DN100 + PE DN75	788	313746
ST SAVOURNIN	PUITS LEONIE – PEHD 75	134	29586
FUVEAU	OUVIERE – FONTE DN400 + FONTE DN 300	470	203840

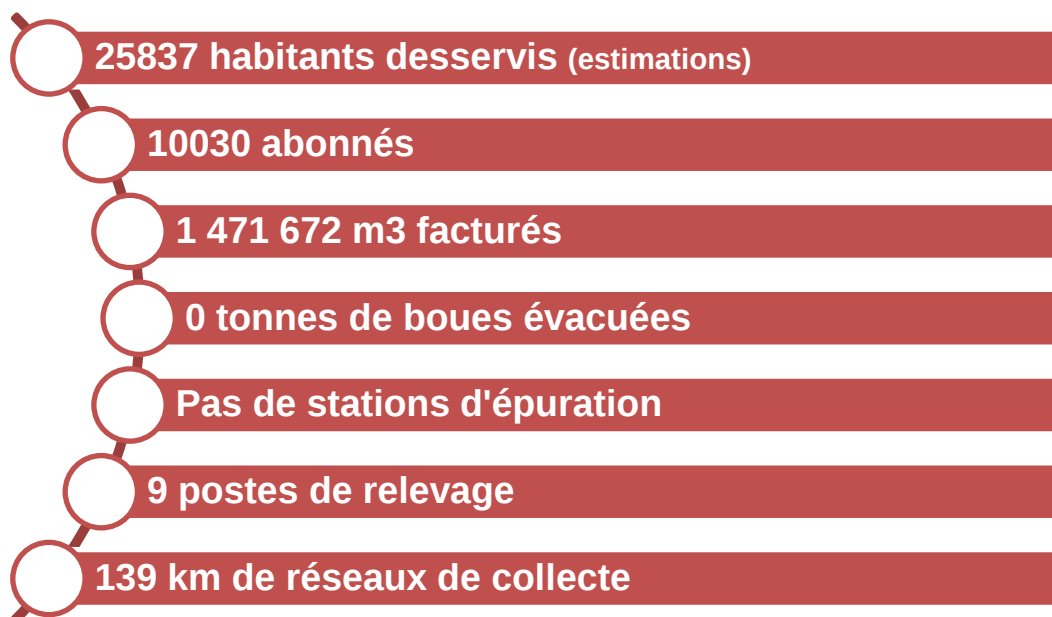


2.8.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES

- Sécurisation de Roquevaire : travaux de raccordement entre le Maltrait et le réseau de Roquevaire
- Etude d'extension de l'usine de filtration du Maltrait à AURIOL
- Lancement de la consultation pour la réalisation du nouveau forage du Vézé à Gemenos
- Lancement de la consultation pour la réalisation du forage F5 en remplacement du forage F1 à Roquevaire

3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024



Ce rapport présente les données globales de la régie. Les données par commune sont détaillées en annexe 2.

3.2. FAITS MARQUANTS

Les faits et événements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année 2024 sont les suivants :

- Déviation du collecteur de Jean-Baptiste Michel (75 ml) pour suppression de la surverse
- Chemisage de 97 ml de réseau au quartier des Castors à Greasque
- Création de 30 ml de réseau chemin des Cigales à Gréasque

3.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE

3.3.1. LA COLLECTE

En 2024, le linéaire du réseau d'assainissement (hors branchements) est de 139,29 km.

Le linéaire de réseau 2024 est en légère augmentation. Il comporte 139,29 km de réseau d'eaux usées (séparatif), dont 2,5 km de canalisation de refoulement.

Le nombre de branchements est estimé à 9800, soit un linéaire d'environ 49 km.

3.3.2. LE TRAITEMENT – NON CONCERNE

3.4. LE RESEAU DE COLLECTE

- Gestion des eaux usées autres que domestiques :

0 autorisations de déversements d'effluents non domestiques ont été délivrées

Cet indicateur D.202.0 comptabilise le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte, en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du Code de la santé publique.

- Bilan de l'exploitation :

Les principales interventions réalisées sur le réseau de collecte sont listées dans le tableau ci-après :

Type d'intervention	2024
Curage préventif	6,2 km
Interventions de débouchage	136
Inspections télévisées	0,45 km
Fumigation	0 km
Autres...notamment intervention sur les PR	57

12,20 points noirs en moyenne pour 100 km de réseau de collecte (P252.2)

Les points noirs du réseau de collecte des eaux usées sont des secteurs nécessitant des interventions fréquentes de curage, soit au moins deux interventions par an (préventives ou curatives).

- Gestion patrimoniale du réseau de collecte :

Réfection de l'armoire électrique de la station de relevage des Nègles à Gemenos.

CODES	INTERVENTIONS ASSAINISSEMENT 2024	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	GEMENOS	PLAN DE CUQUES	AUTRES COMMUNES	TOTAUX 2024
21 000	Interventions de l'hydrocreuseuse à la demande							
21 110	Débouchages de tabourets siphoides	4		3		4		11
21 111	Débouchage siphons ancien modèle	7	4		2	4		17
21 112	Débouchage de caisses siphoides	1				1		2
21 120	Débouchage de conduites de branchements	11	3	7	18	18		57
21 130	Aides sur réseau eau	2	1	1	2	9	3	18
21 140	Débouchage collecteur principal	11	3	14	6	12	3	49
21 150	Interventions pour le compte des mairies	1					1	2
		37	11	25	28	48	7	
	Interventions pour le compte de tiers							
21 160	Fosses septiques		2				9	11
21 161	Bacs à graisses	2		2			3	7
21 163	Débouchages divers	8	2	4	4	5	7	30
		10	4	6	4	5	19	
	Interventions programmées							
21 210	Stations d'épuration							0
21 220	Stations de pompage	11	6	5	16	10		48
21 225	Nettoyage piège à caillou	7		12				19
21 230	Curages systématiques	6	4	11	6	11	2	40
		24	10	28	22	21	2	311
22 000	Interventions suite à une rupture par accident							
22 110	Sur branchements					1		1
22 120	Sur conduites principales							0
22 130	Sur installation particulière	1					1	2
		1	0	0	0	1	1	
	Interventions suite à une rupture inopinée							
22 210	Sur branchements	1						1
22 220	Sur collecteur principal	1						1
22 230	Sur installation particulière							0
		2	0	0	0	0	0	
	Travaux neufs							
22 310	Exécution de tout ou partie d'un branchement	4			1			5
22 320	Remplacement d'un siphon					2		2
22 330	Déplacement d'un branchement							0
22 340	Réfection d'enrobés	2	3			2		7
22 350	Mise à la côte d'ouvrages	2	2					4
22 360	Remplacements de tampons	1			2	3		6
		9	5	0	3	7	0	29
23 000	Interventions liées à la gestion							
23 100	Repérage et recherche de réseaux existants	2	2	1	1	7		13
23 200	Interruption momentanée du flux pour réparation	3		1		4		8
23 300	Recherche d'eaux parasites	4	1		2			7
23 400	Inspection par caméra	4	2		1	2		9
23 500	Essais d'étanchéité					2		2
23 600	Déplacements pour contrôles divers	12	1	2	9	16	1	41
23 700	Entretien espaces verts	2		1			1	4
23 800	Intervention annulée par l'abonné	1			1	2		4
23 900	Interventions sur installations électromécaniques				1	1		2
23 950	Utilisation camion grue							0
		28	6	5	15	34	2	90
TOTAUX		111	36	64	72	116	31	430

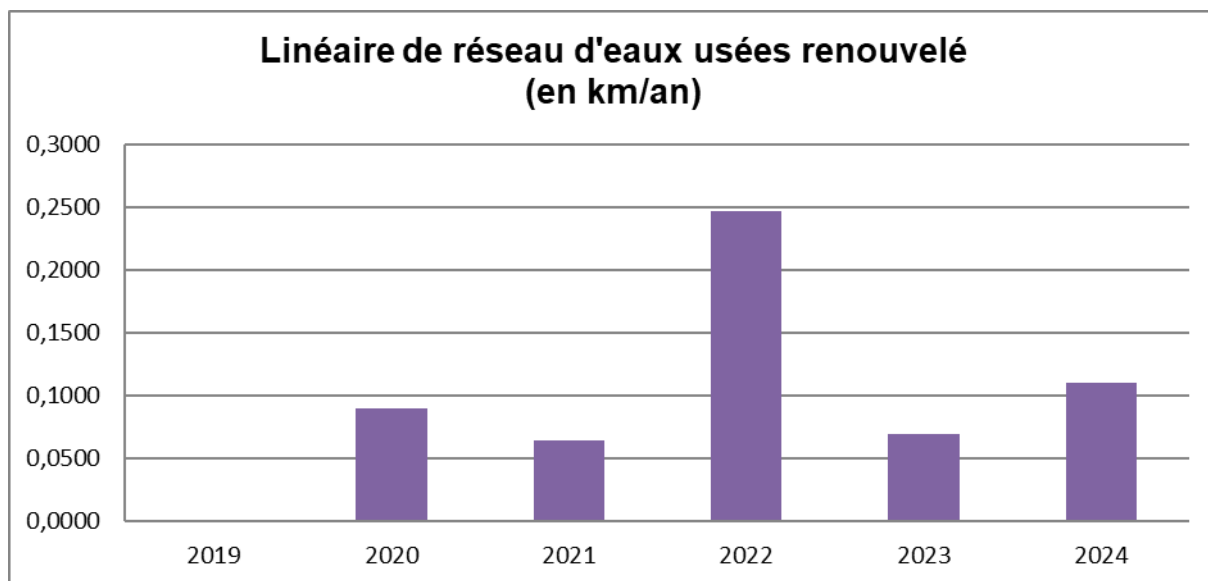


Suite aux résultats du schéma directeur, nos équipes interviennent sur les points listés dans les opérations patrimoniales notamment la lutte contre les eaux parasites (reprise d'étanchéité, réfection d'enrobés)



En 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement (P253.2) est de 0,08 %

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les cinq dernières années, du réseau d'eaux usées, par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.



**En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
d'assainissement (P202.2) de REABMG est de 81 points**

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'assainissement et de suivre son évolution.

COMMUNES	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	FUVEAU	GARDANNE	GEMENOS	PLAN DE CUQUES	TOTAL
Ø ≤ 110	1150	463	157	0	0	675	161	2604
110 ≤ Ø ≤ 200	23339	16908	20366	0	180	26029	32961	119784
Ø ≥ 200	866	0	1410	206	0	3889	9406	15776
INCONNU	53	127	0	0	0	0	949	1129
TOTAL (ML)	25407	17498	21933	206	180	30592	43477	139293

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 20 points

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles) des réseaux de collecte des eaux usées, au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...).

Le seul DO connu (Ancienne step de Gréasque) ne déverse plus car la totalité des volumes est dirigé vers Fuveau. De ce fait, les indicateurs contenus dans le P255.3 ne sont pas mesurés.

- Bilan d'autosurveillance :

Les données d'autosurveillance des points de mesures situés sur le réseau sont transmises régulièrement à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, ainsi qu'au service chargé de la police de l'eau, au format SANDRE.

Des contrôles règlementaires des dispositifs d'autosurveillance sont réalisés chaque année par un bureau de contrôle. Les rapports sont déposés sur le portail « Mesures des Rejets » de l'Agence de l'eau.

- Diagnostic permanent : NON CONCERNE

Le diagnostic permanent est un outil de connaissance du fonctionnement réel du réseau qui vise à orienter le programme d'exploitation et d'investissement pour réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur, au regard d'enjeux environnementaux et sanitaires.

Sa mise en œuvre a été rendue obligatoire par l'arrêté du 21 juillet 2015 pour les systèmes d'assainissement supérieurs ou égaux à 10 000 équivalents habitants depuis 2020.

3.5. LES OUVRAGES D'EPURATION

NON CONCERNE

Les effluents de la commune de Gréasque et du quartier de La Diote à Mimet sont traités par la station d'épuration de FUYEAU.

Les effluents de la commune de Mimet sont traités par la station de Gardanne. Ceux de la commune de Simiane-Collongue sont collectés par la station de Bouc-Bel-Air.

Les eaux-usées des communes de Gemenos et Plan-de-Cuques finissent à Geolide Marseille.

3.6. LA GESTION DES DECHETS

NON CONCERNE

3.7. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

--



En 2024, le taux moyen de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1) est de indéfini

Le taux de desserte est défini comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif, rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif issu du zonage d'assainissement.

On estime qu'un abonné est desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Le taux débordement des effluents en domaine privé (P251.1) est de 0 / 1 000 hab

Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis.

En 2024, le taux de réclamations (P258.1) est de 0 / 1 000 abonnés

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'assainissement reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

3.8. LA GESTION FINANCIERE

3.8.1. LES VOLUMES FACTURES

Les volumes facturés en 2024 sont de 1 471 672 m³

COMMUNES	VOLUMES FACTURES
GEMENOS	350 794
GREASQUE	214 197
MIMET	122 436
PLAN DE CUQUES	618 764
SIMIANE COLLONGUE	165 481
TOTAL	1 471 672

3.8.2. LE TAUX D'IMPAYES

Le taux moyen d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année 2024 (P257.0) est de 2,73 %

Ce taux d'impayés ne concerne que les factures émises au titre de l'assainissement seul, pour les abonnés non facturés directement par le service de l'eau.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement seul (utilisant donc une autre ressource en eau que le service public de l'eau potable) au 31/12/2024 est de 55.

3.8.3. DEGREVEMENTS DONNEES NON DISPONIBLES

- Dégrèvements au titre de la loi Warsmann :

Les conditions et modalités selon lesquelles un abonné d'un immeuble à usage d'habitation peut bénéficier d'un écrêtement de sa facture d'eau, lorsqu'une fuite sur une canalisation après compteur est constatée, sont détaillées dans le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012, pris en application de l'article 2 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, dite « loi Warsmann ».

	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Volumes écrêtés	m ³	m ³	m ³	%
Nombre d'abonnés concernés	ND	ND	ND	%
Montant	€	€	€	%

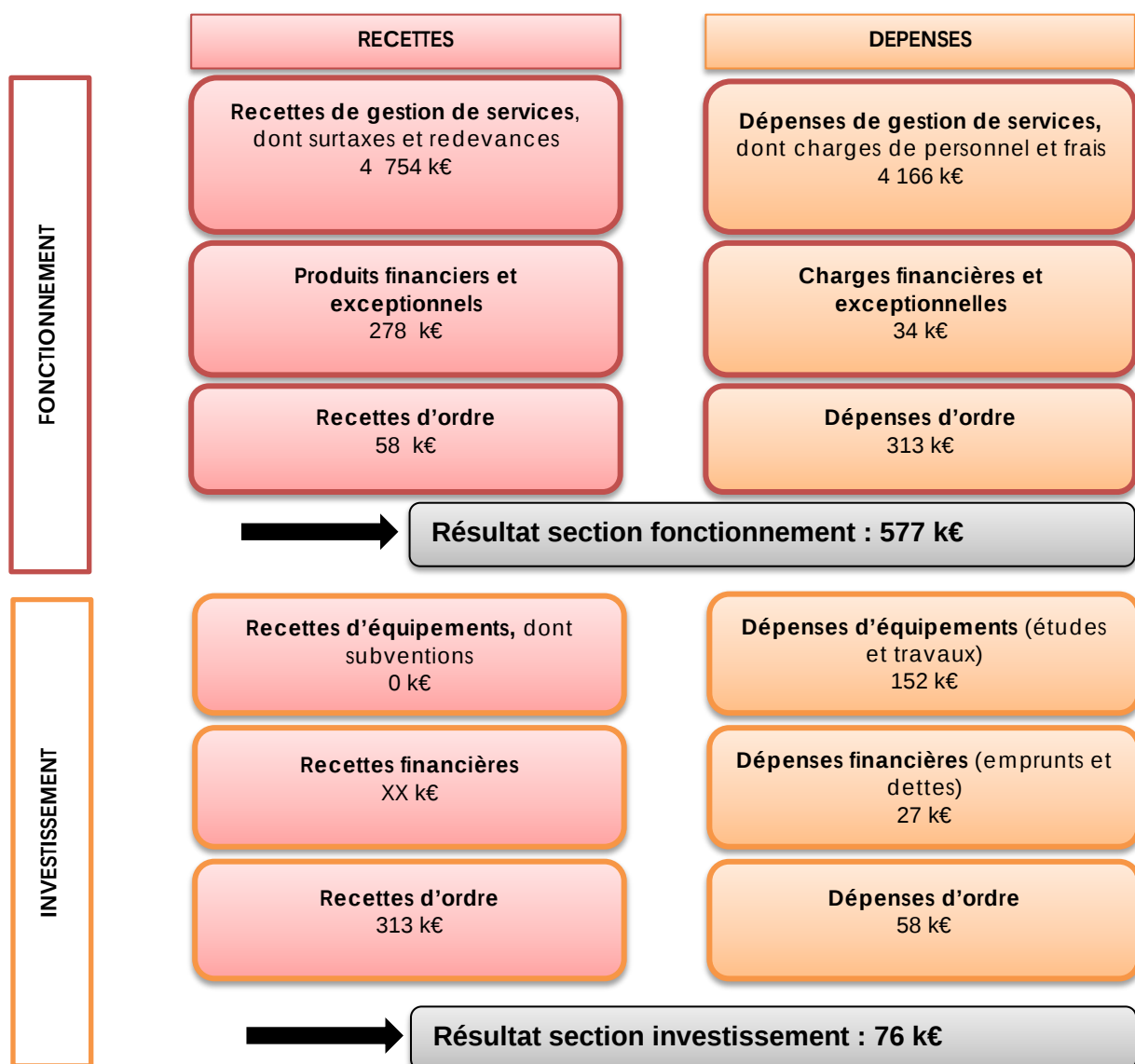
- Autres dégrèvements:

En plus du dispositif prévu par la « loi Warsmann », la Métropole a prévu des modalités d'écrêtement pour service d'assainissement non rendu. Ces modalités sont précisées dans la délibération TCM 004-8709/20/CM du 15 octobre 2020.

	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Volumes écrêtés	m ³	m ³	m ³	%
Nombre d'abonnés concernés	ND	ND	ND	%
Montant	€	€	€	%

3.8.4. BUDGET DU SERVICE

- Les grands équilibres du budget Assainissement de la régie :



Les opérations d'ordre sont des opérations comptables permettant de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice budgétaire et n'ont aucune incidence sur les encaissements et les décaissements.

- Etat de la dette Assainissement au 31/12/2024 :

	Montant en €
Recettes réelles	5 033 865
Dépenses réelles	4 200 750
Epargne brute	833 115
Capital restant dû au 31/12/2024	709 307
Durée d'extinction de la dette (P256.2)	0.85 années

3.8.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION

- Suivi du CA de la régie :

Evolution des différents postes du CA de la régie

	2022	2023	2024	Ecart année N-1
Produits	4 164 367 €	4 518 091 €	5 033 865 €	11 %
Charges	4 292 148 €	4 425 298 €	4 200 750 €	-0.05 %
Résultat avant impôt	-127 781 €	93 793 €	833 115 €	788 %
RESULTAT	-127 781 €	93 793 €	833 115 €	788 %

- Suivi des dépenses de renouvellement électromécanique (GER) : NON CONCERNE

- Suivi du programme d'investissement :

Etudes comprise

	2022	2023	2024
Montant des investissements	315 588 €	282 609 €	215 417 €

3.8.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

Le détail est exposé en partie 6.2.2 FONDS DE SOLIDARITÉ.

En 2024, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P207.0) est de 24 236 €

3.9. LES ETUDES ET TRAVAUX

3.9.1. TRAVAUX NEUFS

Déviation du collecteur du la rue Jean-Baptiste Michel à Plan-de-Cuques afin de supprimer la surverse dans le Jaret (75 ml)

3.9.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT

GREASQUE		
	Reprise étanchéité sur tampon Avenue de la Libération (SD fiche GREAS_ETAN_1)	
	Réhabilitation de la chaussée pour la rendre étanche(SD fiche GREAS_ETAN_3)	
	Réhabilitation de la chaussée pour la rendre étanche(SD fiche GREAS_ETAN_4)	
	Etanchéification de la cheminée du regard (SD fiche GREAS_ETAN_8)	
	Réhabilitation de la chaussée pour la rendre étanche(SD fiche GREAS_ETAN_5)	
	Réhabilitation de la chaussée pour la rendre étanche(SD fiche GREAS_ETAN_6)	
	Etanchéification de la cheminée du regard (SD fiche GREAS_ETAN_8)	
	Les Castors – Chemisage sur DN200	100 ml
MIMET		
	Reprise étanchéité sur BP Place de la Mairie (SD fiche MIM_ETAN_2)	
	Reprise étanchéité sur BP chemin de la mège (SD fiche MIM_ETAN_1)	
	Reprise étanchéité sur BP rue Basse (SD fiche MIM_ETAN_3)	
	Reprise étanchéité sur BP chemin de la mège (SD fiche MIM_ETAN_4)	
PLAN-DE-CUQUES		
	Reprise étanchéité sur tampon montée de la Chique (SD fiche PDC_ETAN_4)	
	Réhabilitation de la chaussée pour la rendre étanche (SD fiche PDC_ETAN_8)	
	Impasse de la catherinette – PVC 200	10 ml

3.9.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES

- Etude pour la réhabilitation de la station de relevage des Rigauds à Mimet
- Réhabilitation de la station de relevage du stade à Plan-de-Cuques
- Réalisation des travaux identifiés dans le schéma directeur au niveau de la lutte des ECPP

4. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NON CONCERNE

5. TARIFS DE L'EAU

5.1. DONNEES DE FACTURATION

Compteurs	Relève manuelle	Radiorelève	Total
Belcodène	25	828	853
Cadolive	36	1040	1076
Fuveau	14	88	102
Gréasque	54	2 178	2232
La Bouilladisse	84	2 838	2922
La Destrousse	63	1 787	1849
Mimet	51	1 997	2048
Peypin	57	2 779	2836
Saint- Savournin	33	1 641	1674
Simiane- Collongue	120	2 071	2191
Roquevaire	1251	4276	5527
Gémenos	2 121	1080	3201
Plan-de- Cuques	1 808	2093	3901
Total	5716	24696	30 412

Les relèves sont effectuées deux fois par an, une en mars, une en septembre sur une période de 7 semaines.

Une relève semestrielle est composée de trois tournées d'environ 4700 compteurs effectuées par six releveurs (3 en mars, 3 en septembre)

Le déchargement et rechargement des relèves est journalier de 500 compteurs/jour en moyenne.

5.2. LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de permettre de suivre l'évolution d'une facture d'eau normalisée, la consommation de référence, définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), telle que publiée au journal officiel du 29 novembre 1995, est celle d'un abonné domestique, ayant une résidence principale, et consommant annuellement 120 m³ d'eau.

- Récapitulatif des prix de l'eau Tarifs au 1^{er} janvier 2025 (en €/m³)

Prix calculé pour 120 m³ consommés au 01/01/2025 des différents secteurs de tarification de la régie (base facture INSEE).

A présenter en mode paysage, ou à mettre en annexe, en fonction du nombre de tarifs applicables.

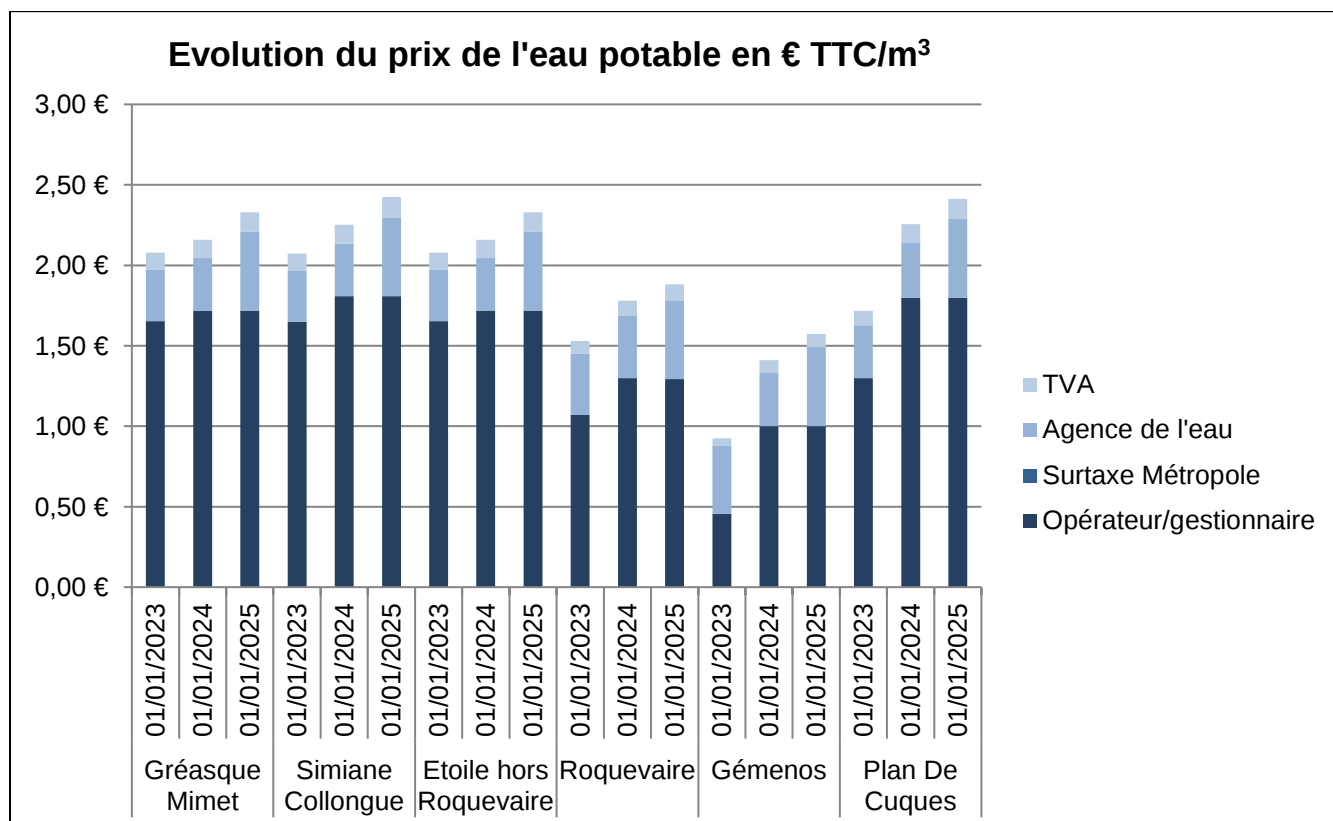
Tableau dans le fichier Excel « graphe » avec formule de calcul

DISTRIBUTION DE L'EAU		Gréasque / Mimet	Simiane	Etoile(hors roquevaire)	Plan de Cuques	Gemenos*	Roquevaire
SIBAM	Part fixe (abonnement)	0,4259 €	0,4259 €	0,4259 €	0,4259 €	0,4259 €	0,4259 €
	Part variable	1,2926 €	1,3820 €	1,2926 €	1,3722 €	0,5753 €	0,8724 €
Surtaxe métropole	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Agence de l'Eau	Redevance pour performance des réseaux EP	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €
	Redevance sur la consommation d'eau potable	0,4300 €	0,4300 €	0,4300 €	0,4300 €	0,4300 €	0,4300 €
	Redevance pour prélèvement sur ressource en eau	0,0500 €	0,0500 €	0,0500 €	0,0500 €	0,0500 €	0,0500 €
SOUS-TOTAL HT		2,2085 €	2,2979 €	2,2085 €	2,2881 €	1,4912 €	1,7883 €
TVA 5,5%		0,1215 €	0,1264 €	0,1215 €	0,1258 €	0,0821 €	0,0984 €
SOUS-TOTAL TTC		2,3300 €	2,4243 €	2,3300 €	2,4139 €	1,5733 €	1,8867 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES		Gréasque / Mimet	Simiane *	Etoile(hors roquevaire)*	Plan de Cuques	Gémenos	Roquevaire
Opérateur / Gestionnaire 1	Part fixe (abonnement)		- €	- €		€	- €
	Part variable	- €	- €	- €	- €		- €
Opérateur / Gestionnaire 2	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €		- €	- €
	Part variable (collecte)	1,8510 €	2,0735 €	1,4935 €	1,5709 €	1,5709 €	1,3904 €
Surtaxe métropole	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	- €	- €	- €	0,1000 €	0,1000 €	- €
Agence de l'Eau	Redevance pour performance des systèmes assainissement collectif	0,0090 €	0,0090 €	0,0090 €	0,0090 €	0,0090 €	0,0090 €
SOUS-TOTAL HT		1,8600 €	2,0825 €	1,5025 €	1,6799 €	1,6799 €	1,3994 €
TVA 10%		0,1860 €	0,2083 €	0,1503 €	0,1680 €	0,1680 €	0,1399 €
SOUS-TOTAL TTC		2,0460 €	2,2908 €	1,6528 €	1,8479 €	1,8479 €	1,5393 €
PRIX TOTAL TTC PAR M³		4,3760 €	4,7151 €	3,9828 €	4,2618 €	3,4212 €	3,4260 €

Les factures-type INSEE sont fournies en annexe 5.

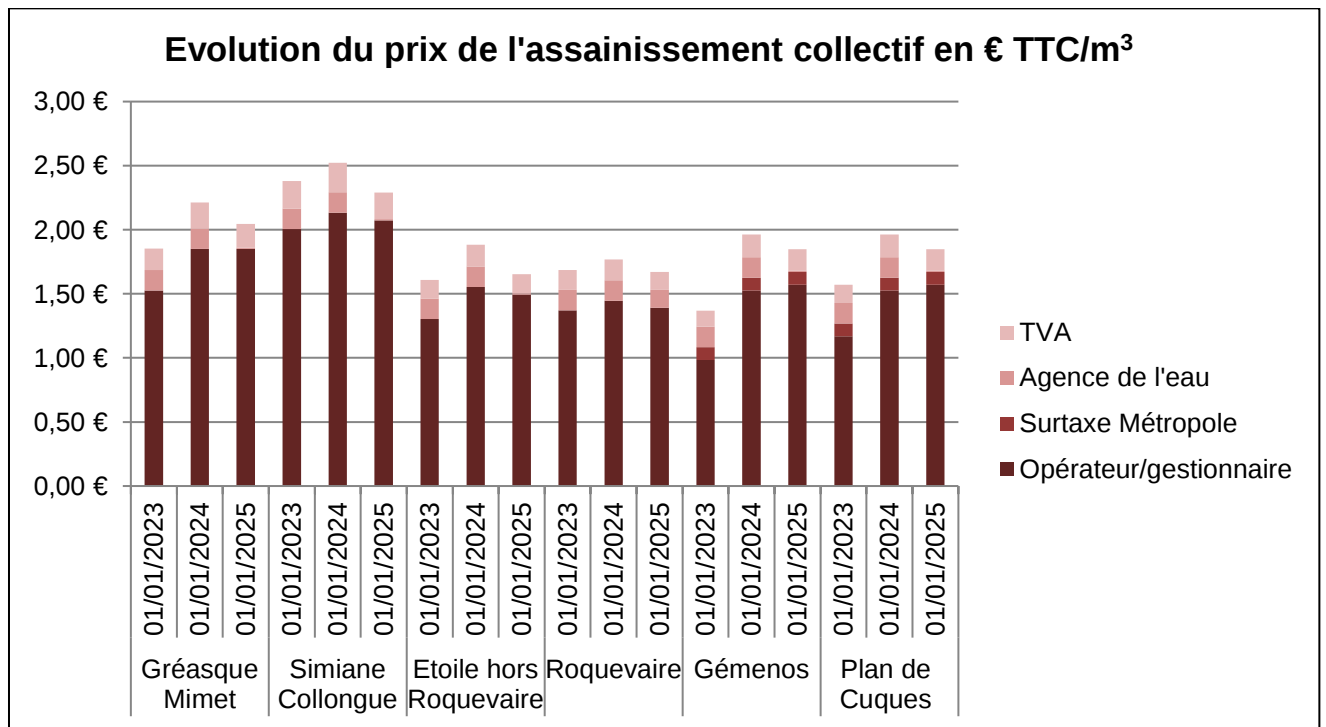
5.3. EVOLUTION DE LA FACTURATION

- Evolution du prix de l'eau potable (base facture INSEE) :



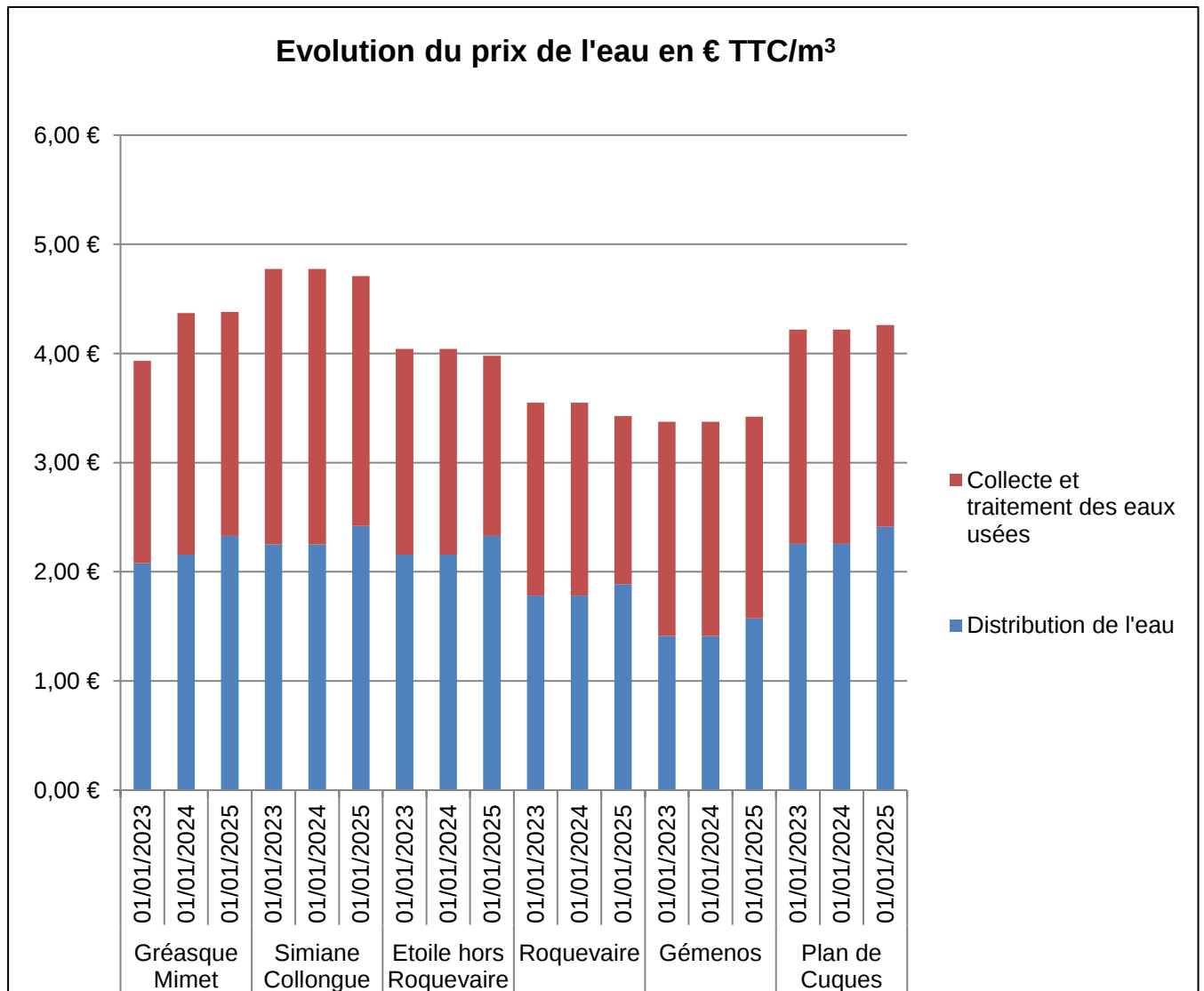
Prix en € TTC/m³		01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	Evolution N/N-1
Gréasque Mimet	Opérateur/gestionnaire	1,6539 €	1,7185 €	1,7185 €	+0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3172 €	0,3272 €	0,4900 €	+49,76%
	TVA	0,1085 €	0,1125 €	0,1215 €	8,00%
	Total	2,0796 €	2,1582 €	2,3300 €	7,96%
Simiane Collongue	Opérateur/gestionnaire	1,6481 €	1,8079 €	1,8078 €	-0,01%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3172 €	0,3272 €	0,4900 €	+49,76%
	TVA	0,1081 €	0,1174 €	0,1264 €	7,67%
	Total	2,0734 €	2,2525 €	2,4242 €	7,62%
Etoile hors Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,6539 €	1,7185 €	1,7185 €	0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3172 €	0,3272 €	0,4900 €	+49,76%
	TVA	0,1085 €	0,1125 €	0,1215 €	8,00%
	Total	2,0796 €	2,1582 €	2,3300 €	7,96%
Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,0700 €	1,2983 €	1,2982 €	-0,01%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3800 €	0,3900 €	0,4900 €	+25,64%
	TVA	0,0798 €	0,0929 €	0,0984 €	5,92%
	Total	1,5298 €	1,7812 €	1,8866 €	5,92%
Gémenos	Opérateur/gestionnaire	0,4564 €	1,0013 €	1,0012 €	-0,01%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,4200 €	0,3300 €	0,4900 €	+48,48%
	TVA	0,0482 €	0,0800 €	0,0820 €	2,50%
	Total	0,9246 €	1,4113 €	1,5732 €	11,47%
Plan De Cuques	Opérateur/gestionnaire	1,2980 €	1,7981 €	1,7980 €	-0,01%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3300 €	0,3400 €	0,4900 €	+44,12%
	TVA	0,0896 €	0,1176 €	0,1259 €	7,06%
	Total	1,7176 €	2,2557 €	2,4139 €	7,01%

- Evolution du prix de l'assainissement collectif (base facture INSEE) :



Prix en € TTC/m³		01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	Evolution N/N-1
Gréasque Mimet	Opérateur/gestionnaire	1,5252 €	1,8510 €	1,8510 €	+0,00%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,1685 €	0,2011 €	0,1860 €	-7,51%
	Total	1,8537 €	2,2121 €	2,0460 €	-7,51%
Simiane Collongue	Opérateur/gestionnaire	2,0045 €	2,1331 €	2,0735 €	-2,79%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,2165 €	0,2294 €	0,2083 €	-9,20%
	Total	2,3810 €	2,5225 €	2,2908 €	-9,19%
Etoile hors Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,3025 €	1,5522 €	1,4935 €	-3,78%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,1463 €	0,1713 €	0,1503 €	-12,26%
	Total	1,6088 €	1,8835 €	1,6528 €	-12,25%
Roquevaire	Opérateur/gestionnaire	1,3714 €	1,4466 €	1,3905 €	-3,88%
	Surtaxe métropole				#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,16	0,009	-12,50%
	TVA	0,1532 €	0,1607 €	0,1400 €	#REF!
	Total	1,6846 €	1,7673 €	1,5395 €	-12,89%
Gémenos	Opérateur/gestionnaire	0,9845 €	1,5250 €	1,5710 €	3,02%
	Surtaxe métropole	0,1000 €	0,1000 €	0,1000 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,1245 €	0,1785 €	0,1680 €	-5,88%
	Total	1,3690 €	1,9635 €	1,8480 €	-5,88%
Plan de Cuques	Opérateur/gestionnaire	1,1684 €	1,5250 €	1,5710 €	3,02%
	Surtaxe métropole	0,1000 €	0,1000 €	0,1000 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,1429 €	0,1785 €	0,1680 €	-5,88%
	Total	1,5713 €	1,9635 €	1,8480 €	-5,88%

- Evolution du prix global (eau potable et assainissement collectif) :



Prix en € TTC/m³		01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	Evolution N/N-1
Gréasque Mimet	Distribution de l'eau	2,0796 €	2,1582 €	2,3300 €	7,96%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,8537 €	2,2121 €	2,0500 €	-7,33%
	Total	3,9333 €	4,3703 €	4,3800 €	0,22%
Simiane Collongue	Distribution de l'eau	2,2525 €	2,2525 €	2,4200 €	7,44%
	Collecte et traitement des eaux usées	2,5225 €	2,5225 €	2,2900 €	-9,22%
	Total	4,7750 €	4,7750 €	4,7100 €	-1,36%
Etoile hors Roquevaire	Distribution de l'eau	2,1582 €	2,1582 €	2,3300 €	7,96%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,8835 €	1,8835 €	1,6500 €	-12,40%
	Total	4,0417 €	4,0417 €	3,9800 €	-1,53%
Roquevaire	Distribution de l'eau	1,7812 €	1,7812 €	1,8866 €	5,92%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,7673 €	1,7673 €	1,5395 €	-12,89%
	Total	3,5485 €	3,5485 €	3,4261 €	-3,45%
Gémenos	Distribution de l'eau	1,4113 €	1,4113 €	1,5732 €	11,47%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,9635 €	1,9635 €	1,8480 €	-5,88%
	Total	3,3748 €	3,3748 €	3,4212 €	1,37%
Plan de Cuques	Distribution de l'eau	2,2557 €	2,2557 €	2,4139 €	7,01%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,9635 €	1,9635 €	1,8480 €	-5,88%
	Total	4,2192 €	4,2192 €	4,2619 €	1,01%

5.4. PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

La PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout) a été remplacée à compter du 1er juillet 2012 par la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative de mars 2012.

Le mécanisme de la PFAC est prévu à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique (CSP).

La PFAC est applicable à toute personne titulaire d'un immeuble raccordable au réseau collectif des eaux usées. Elle s'applique pour les constructions neuves, les modifications de constructions déjà raccordées (extensions notamment) et les constructions existantes (donc sur Assainissement Non Collectif (ANC) avant le raccordement).

Les modalités de la PFAC ont été établies par délibération du 18 juillet 2014 par la communauté Urbaine Marseille Provence Métropole..

Le montant total des recettes 2024 liées à la PFAC s'élève à 115 577 €.

6. ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

6.1. ACTIONS ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

- Amélioration des performances énergétiques

Suite aux remplacements des pompes sur les sites de l'Ouvière, et la mise en place de variateurs, nous avons constaté une baisse de consommation et un montant de facture nettement inférieur :

	Kwh	€ HT
OUVIERE	- 104 211	-78 981

- Biodiversité

En accord avec la mairie de Fuveau, des plantations ont été réalisées en fin de chantier de réhabilitation des bassins d'eaux brute de l'Ouvière (2024).

- Autres

Nous envisageons également d'étudier la mise en place de panneaux solaires au siège de la REABMG, sur le toit des ateliers ainsi que sur les parkings.

6.2. ACTIONS DE SOLIDARITE

6.2.1. FONDS DE SOLIDARITE

Sur la commune de Roquevaire, les 30 premiers m3 sont gratuits.

6.2.2. SOLIDARITE INTERNATIONALE

ANNEXES

—



ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs de performance du service public de l'eau potable	Unité	SIBAM
	INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS		
D.102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	€	
VP.177	Montant de la facture 120m³ revenant au délégataire	€	-
VP.178	Montant de la facture 120m³ revenant à la collectivité	€	-
VP.179	Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³	€	-
VP.190	Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	-
VP.191	Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	-
VP.213	Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	-
VP.215	Agences de l'eau (protection de la ressource)	€	-
VP.216	Agences de l'eau (redevance sur la consommation et redevance sur la performance)	€	-
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	€	8 528 653
	INDICATEURS RELATIFS À LA QUALITÉ DE L'EAU		
DC.192	Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines)	%	
VP.126	Nombre de prélèvements sur la microbiologie	u	156
VP.127	Nombre de prélèvements non conformes sur la microbiologie	u	1
P.101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99,36
VP.128	Nombre de prélèvements sur les paramètres physico-chimiques	u	221
VP.129	Nombre de prélèvements non conformes sur les paramètres physico-chimiques	u	0
P.102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100,00
VP.062	Volume prélevé	m³	5391241
VP.059	Volume produit	m³	4556824
VP.060	Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	m³	1000345
	<i>Don't volume importé depuis un service extérieur de la métropole (collectivité)</i>	m³	
P.108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60%
	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION		
VP.061	Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)	m³	12 018



	<i>Dont volume exporté hors métropole (collectivité)</i>	<i>m³</i>	
VP.06 3	Volume comptabilisé domestique	m ³	4 296 341
VP.20 1	Volume comptabilisé non domestique	m ³	142 529
VP.23 2	Volume consommé comptabilisé	m ³	4 438 870
VP.22 1	Volume consommé sans comptage	m ³	74 739
VP.22 0	Volume de service du réseau	m ³	21 425
VP.07 7	Linéaire de réseau (hors branchements)	km	517,67
P104. 3	Rendement du réseau de distribution	%	81,82
VP.23 5	Y a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes	OUI/N ON	
P105. 3	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/ j	5,85
P106. 3	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/ j	5,3
VP.14 0	<i>Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (exploitant)</i>	km	6,91
VP.14 0	<i>Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (collectivité)</i>	km	0,00
VP.14 0	<i>Linéaire total de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années</i>	km	6,91
VP.14 1	<i>Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (exploitant)</i>	km	2,47
VP.14 1	<i>Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (collectivité)</i>	km	0,00
VP.14 1	<i>Linéaire total de réseau renouvelé au cours de l'année</i>	km	2,47
P107. 2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,27
DC.19 5	<i>Montant financier des travaux engagés (exploitant)</i>	€	808676, 00
DC.19 5	<i>Montant financier des travaux engagés (collectivité)</i>	€	
DC.19 5	<i>Montant financier des travaux engagés</i>	€	808676, 00
P103. 2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	/120	105
	INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER		
VP.05 6	Nombre d'abonnés	u	29 157
D.101. 0	Nombre d'habitants desservis	u	66 423
VP.02 0	Nombre d'interruptions de service non programmées	u	23
P.151. 1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	u/1000 ab	0,79
D.151. 0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	j	2
P.152. 1	Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
VP.00 3	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	u	0

VP.15 2	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	u	0
P.155. 1	Taux de réclamations	u/1000 ab	0,00
	INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE		
VP.11 9	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€	60 405,00
P.109. 0	Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0136
VP.18 2	Encours total de la dette	€	1 439 325
VP.18 3	Epargne brute annuelle	€	3 406 738
P.153. 2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	0
VP.26 8	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	252 514
VP.18 5	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	9 083 478
P.154. 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	2,78
	RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT		
VP.22 4	Indice linéaire de consommation	m³ /km/j	24,06
VP.22 5	Rendement sur les 3 années précédentes	%	80,61
VP.22 6	Rendement seuil par défaut	%	69,81
VP.22 7	Rendement seuil en ZRE	%	74,81
VP.22 8	Densité linéaire d'abonnés	ab/km	56,32
VP.22 9	Ratio habitants par abonnés	hab/a b	2,28
VP.23 1	Consommation moyenne par abonné	m³/ab	152,24
VP.23 2	Volumes consommés comptabilisés	m³	4 438 870
VP.23 3	Volume consommé autorisé + Volume exporté	m³	4 547 052
VP.23 4	Volume produit + Volume importé	m³	5 557 169

	Indicateurs de performance du service public de l'assainissement collectif	Unité	SIBA M
	INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS		
D20 4.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (facture INSEE)	€	
VP.1 91	Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	-
VP.1 78	Montant de la facture 120m ³ revenant à la collectivité	€	
VP.1 90	Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	-
VP.1 77	Montant de la facture 120m ³ revenant au délégataire	€	
VP.2 17	Agences de l'eau (redevance performance des systèmes d'assainissement collectif)	€	
VP.2 13	Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	10,00
VP.1 79	Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³	€	
DC. 184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	€	2 398 738
	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE COLLECTE		
D.20 2.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	u	0
VP.1 99	Linéaire de réseaux de collecte unitaires	km	0,00
VP.2 00	Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements)	km	139,2 9
VP.0 77	Linéaire de réseau (hors branchements)	km	139,2 9
P20 2.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	/120	81
VP.0 46	Nombre de points noirs	u	17
P25 2.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	u/100 km	12,20
VP.1 40	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (exploitant)	km	0,58
VP.1 40	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (collectivité)	km	0,00
VP.1 40	Linéaire total de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	0,58
VP.1 41	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (exploitant)	km	0,11
VP.1 41	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (collectivité)	km	0,00
VP.1 41	Linéaire total de réseau renouvelé au cours de l'année	km	0,11
P25 3.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	%	0,08
DC. 195	Montant financier des travaux engagés (exploitant)	€	9018 7,00

DC. 195	Montant financier des travaux engagés (collectivité)	€	
DC. 195	Montant financier des travaux engagés	€	9018 7,00
P25 5.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/120	20
	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À L'ÉPURATION		
VP.1 76	Charge entrante en DBO5	kg DBO5 /j	0,00
VP.1 86	Pollution collectée estimée en DBO5	kg DBO5 /j	0,00
P25 4.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	#DIV /0!
D20 3.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	0
P20 6.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	%	#DIV /0!
	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER		
VP.0 56	Nombre d'abonnés	u	10 030
D20 1.0	Nombre d'habitants desservis	u	25 837
VP.1 24	Nombre potentiels d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	u	0
P20 1.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	#DIV /0!
VP.0 23	Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	u	0
P25 1.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/100 0hab	0,00
VP.0 03	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	u	0
VP.1 52	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	u	0
	Nombre total de réclamations écrites reçues	u	0
P25 8.1	Taux de réclamations	u/100 0ab	0,00
	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE		
VP.1 19	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€	24 236,0 0
VP.0 68	Volume facturé	m³	1 471 672
P20 7.0	Montants des actions de solidarité	€/m³	0,016 5
VP.1 82	Encours total de la dette	€	709 307
VP.1 83	Epargne brute annuelle	€	833 115
P25 6.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	0,85
VP.2 68 1	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	86 251
VP.1 85	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	3 154 228

P25 7.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	2,73
	RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT		
VP.2 28	Densité linéaire d'abonnés	ab/k m	72,01
VP.2 29	Ratio habitants par abonnés	hab/ ab	2,58

ANNEXE 2 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR COMMUNE



	Indicateurs de performance du service public de l'eau potable	Unité	SIBAM	GREASQUE	MIMENT	ST SAVOURNIN	CADOLIVE	PEYPIN	LA BOUILLADISSE	LA DESTROUSE	BELCODENE	SIMIANE	ROQUEVAIRE	GEMENOS	PLAN-DE-CUQUES
	INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS														
D.102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	€		2,33	2,33	2,33	2,33	2,33	2,33	2,33	2,33	2,42	1,89	1,57	2,41
VP.177	Montant de la facture 120m³ revenant au délégataire	€	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VP.178	Montant de la facture 120m³ revenant à la collectivité	€	-	155,11	155,11	155,11	155,11	155,11	155,11	155,11	155,11	165,83	104,68	69,04	164,66
VP.179	Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³	€	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VP.190	Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VP.191	Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	-	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10	51,10
VP.213	Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	-	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50
VP.215	Agences de l'eau (protection de la ressource)	€	-	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
VP.216	Agences de l'eau (redevance sur la consommation et redevance sur la performance)	€	-	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80	52,80
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	€	8 528 653	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	INDICATEURS RELATIFS À LA QUALITÉ DE L'EAU														
DC.192	Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines)	%													
VP.126	Nombre de prélèvements sur la microbiologie	u	156												
VP.127	Nombre de prélèvements non conformes sur la microbiologie	u	1												
P.101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99,36												
VP.128	Nombre de prélèvements sur les paramètres physico-chimiques	u	221												
VP.129	Nombre de prélèvements non conformes sur les paramètres physico-chimiques	u	0												
P.102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100,00												
VP.062	Volume prélevé	m³	5391241												
VP.059	Volume produit	m³	4556824	430 051	326 291	202 015	129 236	399 161	439 395	268 540	149 466	289 741	1 016 300	906 630	
VP.060	Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	m³	1000345									12 018			1 000 345
	<i>Dont volume importé depuis un service extérieur de la métropole (collectivité)</i>	m³													
P.108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60%												
	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION														
VP.061	Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)	m³	12 018	2 205	1 673	1 036	663	2 046	2 253	1 377	766				
	<i>Dont volume exporté hors métropole (collectivité)</i>	m³													

VP.06 3	Volume comptabilisé domestique	m³	4 296 341	377 764	286 063	177 987	113 648	348 381	387 599	236 792	131 734	263 054	709 835	581 721	681 763
VP.20 1	Volume comptabilisé non domestique	m³	142 529	1 651	1 809	242	371	3 781	60	129	133	2 529	14 230	22 854	94 740
VP.23 2	Volume consommé comptabilisé	m³	4 438 870	379 415	287 872	178 229	114 019	352 162	387 659	236 921	131 867	265 583	724 065	604 575	776 503
VP.22 1	Volume consommé sans comptage	m³	74 739	3 253	2 468	1 528	977	3 019	3 323	2 031	1 130	2 738	6 423	20 269	27 579
VP.22 0	Volume de service du réseau	m³	21 425	2 013	1 527	945	605	1 868	2 056	1 257	699	1 865	4 000	2 240	2 350
VP.07 7	Linéaire de réseau (hors branchements)	km	517,67	42,31	48,48	21,18	13,86	52,61	48,23	25,72	26,62	38,67	94,17	52,12	53,72
P104. 3	Rendement du réseau de distribution	%	81,82	89,96	89,96	89,96	89,96	89,96	89,96	89,96	89,96	89,54	72,27	69,17	80,62
VP.23 5	Y a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes	OUI/N ON													
P105. 3	Indice linéaire des volumes non comptés	m³/km/ j	5,85	3,1	2,1	2,9	2,9	2,3	2,8	3,2	1,7	2,6	8,5	15,9	11,4
P106. 3	Indice linéaire de pertes en réseau	m³/km/ j	5,3	2,8	1,9	2,6	2,6	2,1	2,5	2,9	1,5	2,2	8,2	14,7	9,9
VP.14 0	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (exploitant)	km	6,91	0,70	0,00	0,13	0,03	0,54	1,71	0,19	0,00	0,00	1,87	0,84	0,90
VP.14 0	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (collectivité)	km	0,00												
VP.14 0	Linéaire total de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	6,91	0,70	0,00	0,13	0,03	0,54	1,71	0,19	0,00	0,00	1,87	0,84	0,90
VP.14 1	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (exploitant)	km	2,47	1,28	0,00	0,13	0,03	0,00	0,28	0,00	0,00	0,00	0,16	0,59	
VP.14 1	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (collectivité)	km	0,00												
VP.14 1	Linéaire total de réseau renouvelé au cours de l'année	km	2,47	1,28	0,00	0,13	0,03	0,00	0,28	0,00	0,00	0,00	0,16	0,59	0,00
P107. 2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,27	0,33	0,00	0,12	0,04	0,21	0,71	0,15	0,00	0,00	0,40	0,32	0,34
DC.19 5	Montant financier des travaux engagés (exploitant)	€	808676, 00												
DC.19 5	Montant financier des travaux engagés (collectivité)	€													
DC.19 5	Montant financier des travaux engagés	€	808676, 00												
P103. 2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	/120	105												
	INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER														
VP.05 6	Nombre d'abonnés	u	29 157	2 225	1 988	1 586	1 030	2 742	2 818	1 769	829	2 128	5 153	3 130	3 759
D.101. 0	Nombre d'habitants desservis	u	66 423	4 501	4 281	3 580	2 271	5 723	6 520	3 991	2 017	6 008	8 966	7 021	11 544
VP.02 0	Nombre d'interruptions de service non programmées	u	23	5	3	0	0	1	0	0	0	2	3	5	4
P.151. 1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	u/1000 ab	0,79	2,25	1,51	0,00	0,00	0,36	0,00	0,00	0,00	0,94	0,58	1,60	1,06
D.151. 0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	j	2												
P.152. 1	Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100												
VP.00 3	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	u	0												
VP.15 2	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	u	0												

P.155.1	Taux de réclamations	u/1000 ab	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE														
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€	60 405,00												
P.109.0	Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0136	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
VP.182	Encours total de la dette	€	1 439 325												
VP.183	Epargne brute annuelle	€	3 406 738												
P.153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	0												
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	252 514												
VP.185	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	9 083 478	734 457	645 662	415 437	260 995	841 639	852 637	565 143	260 995	580 111	1 327 097	1 070 938	1 528 368
P.154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	2,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT														
VP.224	Indice linéaire de consommation	m³ /km/j	24,06	25,05	16,59	23,51	22,98	18,70	22,46	25,73	13,84	19,14	21,37	32,96	41,13
VP.225	Rendement sur les 3 années précédentes	%	80,61	86,97	86,97	86,97	86,97	86,97	86,97	86,97	86,97	84,57	71,52	72,14	79,63
VP.226	Rendement seuil par défaut	%	69,81	70,01	68,32	69,70	69,60	68,74	69,49	70,15	67,77	68,83	69,27	71,59	73,23
VP.227	Rendement seuil en ZRE	%	74,81	75,01	73,32	74,70	74,60	73,74	74,49	75,15	72,77	73,83	74,27	76,59	78,23
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	ab/km	56,32	52,58	41,01	74,88	74,30	52,12	58,43	68,77	31,15	55,04	54,72	60,05	69,98
VP.229	Ratio habitants par abonnés	hab/ab	2,28	2,02	2,15	2,26	2,20	2,09	2,31	2,26	2,43	2,82	1,74	2,24	3,07
VP.231	Consommation moyenne par abonné	m³/ab	152,24	170,52	144,80	112,38	110,70	128,43	137,57	133,93	159,07	124,80	140,51	193,15	206,57
VP.232	Volumes consommés comptabilisés	m³	4 438 870	379 415	287 872	178 229	114 019	352 162	387 659	236 921	131 867	265 583	724 065	604 575	776 503
VP.233	Volume consommé autorisé + Volume exporté	m³	4 547 052	386 885	293 540	181 738	116 264	359 095	395 291	241 586	134 463	270 186	734 488	627 084	806 432
VP.234	Volume produit + Volume importé	m³	5 557 169	430 051	326 291	202 015	129 236	399 161	439 395	268 540	149 466	301 759	1 016 300	906 630	1 000 345

	Indicateurs de performance du service public de l'assainissement collectif	Unité	SIBAM	GREASQUE	MIMET	SIMIANE	GEMENOS	PLAN-DE-CUQUES
	INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS							
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (facture INSEE)	€		2,05	2,05	2,29	1,85	1,85
VP.191	Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	-	-	-	-	-	-
VP.178	Montant de la facture 120m³ revenant à la collectivité	€		90,00	90,00	172,13	90,00	90,00
VP.190	Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	-	-	-	-	-	-
VP.177	Montant de la facture 120m³ revenant au délégataire	€		132,12	132,12	76,69	110,51	110,51
VP.217	Agences de l'eau (redevance performance des systèmes d'assainissement collectif)	€		1,08	1,08	1,08	1,08	1,08
VP.213	Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	10,00	10%	10,00	10%	10,00	10%
VP.179	Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³	€						
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	€	2 398 738					
	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE COLLECTE							
D.202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte	u	0					
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte unitaires	km	0,00					
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements)	km	139,29	25,61	17,68	21,93	30,59	43,48
VP.077	Linéaire de réseau (hors branchements)	km	139,29	25,61	17,68	21,93	30,59	43,48
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées	/120	81					
VP.046	Nombre de points noirs	u	17	4	2	2	6	3
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	u/100km	12,20	15,62	11,31	9,12	19,61	6,90
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (exploitant)	km	0,58	0,23	0,00	0,25	0,09	0,01
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (collectivité)	km	0,00					
VP.140	Linéaire total de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	0,58	0,23	0,00	0,25	0,09	0,01
VP.141	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (exploitant)	km	0,11	0,10	0,00	0,00	0,00	0,01
VP.141	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (collectivité)	km	0,00					
VP.141	Linéaire total de réseau renouvelé au cours de l'année	km	0,11	0,10	0,00	0,00	0,00	0,01
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées	%	0,08	0,18	0,00	0,23	0,06	0,01
DC.195	Montant financier des travaux engagés (exploitant)	€	90187,00					
DC.195	Montant financier des travaux engagés (collectivité)	€						
DC.195	Montant financier des travaux engagés	€	90187,00					

P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/120	20					
	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À L'ÉPURATION							
VP.176	Charge entrante en DBO5	kg DBO5/j	0,00					
VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5	kg DBO5/j	0,00					
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	#DIV/0!					
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	0					
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	%	#DIV/0!					
	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER							
VP.056	Nombre d'abonnés	u	10 030	1 770	964	1 583	2 215	3 498
D201.0	Nombre d'habitants desservis	u	25 837	3 581	2 076	4 469	4 969	10 742
VP.124	Nombre potentiels d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	u	0					
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux de l'usager	u	0					
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/1000hab	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	u	0					
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	u	0					
	Nombre total de réclamations écrites reçues	u	0					
P258.1	Taux de réclamations	u/1000ab	0,00	-	-	-	-	-
	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE							
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€	24 236,00					
VP.068	Volume facturé	m³	1 471 672					
P207.0	Montants des actions de solidarité	€/m³	0,0165	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
VP.182	Encours total de la dette	€	709 307					
VP.183	Epargne brute annuelle	€	833 115					
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	0,85					
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	86 251					
VP.185	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	3 154 228	473 643,00	263 457,00	433 331,00	740 535,00	1 243 262,00
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	2,73	-	0,00	0,00	0,00	0,00
	RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT							
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	ab/km	72,01	69,11	54,53	72,17	72,40	80,46
VP.229	Ratio habitants par abonnés	hab/ab	2,58	2,02	2,15	2,82	2,24	3,07



ANNEXE 3 : FICHES ARS – QUALITE DES EAUX



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT4																														
Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité																													
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité																													
	Indicateur 2023 : A																													
	Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																												
	Votre réseau est alimenté par un captage : L'OUVIERE. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 7651 personnes sur 3 communes (BELCODENE, CADOLIVE, SAINT-SAVOURNIN). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.</td> <td> Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td> Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,118 mg/L Valeur maxi : 0,71 mg/L </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td> Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td> Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L </td> </tr> <tr> <th colspan="3">INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td colspan="2">Eau peu calcaire</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td colspan="2"> Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 16,3 °f Valeur maxi : 17,3 °f </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,118 mg/L Valeur maxi : 0,71 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ	Eau peu calcaire		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 16,3 °f Valeur maxi : 17,3 °f
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																												
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																													
NITRATES	A	Très bonne qualité																												
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,118 mg/L Valeur maxi : 0,71 mg/L																													
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																												
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L																													
FLUOR	A	Très bonne qualité																												
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L																													
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																														
DURETÉ	Eau peu calcaire																													
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 16,3 °f Valeur maxi : 17,3 °f																													

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.caupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/03/2025

UDI 013006552

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône_ARS PACA - 132, Boulevard de Paris, 13003 Marseille

04 13 55 82 38

ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : SIMIANE-COLLONGUE VILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par un captage : LES MOLX. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 5849 personnes sur 1 commune (SIMIANE-COLLONGUE). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	NITRATES	A Très bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,656 mg/L Valeur maxi : 0,96 mg/L
Quelques conseils ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L
	FLUOR	A Très bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
Pour aller plus loin Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	DURETÉ	Eau peu calcaire
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 16,9 °f Valeur maxi : 18 °f

Édité le 08/03/2025

UDI 013000158

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône_ARS PACA - 132, Boulevard de Paris, 13003 Marseille

☎ 04 13 55 82 38

ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr @





ZONE DE DISTRIBUTION : GEMENOS-VILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2023 : A	

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 6115 personnes sur 1 commune (GEMENOS). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 20 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	NITRATES	A Très bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 2,14 mg/L Valeur maxi : 2,3 mg/L
Quelques conseils ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L
	FLUOR	A Très bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L
Pour aller plus loin Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 23,8 °f Valeur maxi : 24,9 °f

Édité le 08/03/2025

UDI 013000191

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : S.I.DU BASSIN MINIER EST

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par les captages : L'OUVIERE, LE MALTRAIT. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 15867 personnes sur 3 communes (BOUILLADISSE (LA), DESTROUSSE (LA), PEYPIN). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 35 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	NITRATES	A Très bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 0,895 mg/L Valeur maxi : 1,4 mg/L
Quelques conseils ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L
	FLUOR	A Très bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,064 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
Pour aller plus loin Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	DURETÉ	Eau peu calcaire
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 16 °f Valeur maxi : 17,5 °f

Édité le 08/03/2025

UDI 013000372

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône_ARS PACA - 132, Boulevard de Paris, 13003 Marseille

☎ 04 13 55 82 38

ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr @





ZONE DE DISTRIBUTION : PLAN-DE-CUQUES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VALLON D'OL. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 11396 personnes sur 1 commune (PLAN-DE-CUQUES). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 21
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 48
Valeur moyenne : 0,904 mg/L
Valeur maxi : 1,9 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 8
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 176
Valeur maxi : 0,02 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 8
Valeur moyenne : 0,0638 mg/L
Valeur maxi : 0,07 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 48
Valeur moyenne : 16,4 °f
Valeur maxi : 18,4 °f

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Quelques conseils	
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	
Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/03/2025
UDI 013000517

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : S.I. DU BASSIN MINIER OUEST_CT2

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée présente des dépassements bactériologiques ponctuels au mois d'octobre 2024. Des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sur tout le réseau sont menées par l'exploitant. L'eau distribuée reste de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par un captage : L'OUVIERE. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 8579 personnes sur 2 communes (GREASQUE, MIMET). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée. Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 96 % Valeur maxi : 8 n/100 ml
	NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,118 mg/L Valeur maxi : 0,71 mg/L
	PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque. Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L
	FLUOR Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Eau peu calcaire Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 16,3 °f Valeur maxi : 17,3 °f

Quelques conseils	
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	
Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 05/04/2025
UDI 013006551

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





ZONE DE DISTRIBUTION : ROQUEVAIRE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par les captages : LE PRE F1, LE PRE F3, LE PRE F4. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 8673 personnes sur 1 commune (ROQUEVAIRE). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REABMG » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 22 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	NITRATES	A Très bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 9,8 mg/L Valeur maxi : 10 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	FLUOR	A Très bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,125 mg/L Valeur maxi : 0,13 mg/L
	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	DURETÉ	Eau très dure
		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 40,5 °f Valeur maxi : 42,2 °f

Quelques conseils	
ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
TEMPÉRATURE	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/03/2025
UDI 013000525

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ANNEXE 5 : FACTURES-TYPE 120 M3 DE CHAQUE SECTEUR DE TARIFICATION

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif ETOILE HORS ROQUEVAIRE						
Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025						
DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour ?)		J	365	0,1400 €	51,10 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	60	1,2154 €	72,92 €
		Tranche 2	m³	60	1.3699 €	82,19 €
		Tranche 3	m³		- €	0,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des réseaux eau potable		m³	120	0,0100 €	1,20 €
	Redevance sur la consommation eau potable		m³	120	0,4300 €	51,60 €
	Redevance pour prélèvement sur ressource en eau		m³	120	0,0500 €	6,00 €
SOUS-TOTAL HT						265,01 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour)		J	--	-- €	-- €
	Part variable par m³ consommé	Part Eau des collines	m³	120	1,2535 €	150,42 €
		Part Métropole	m³	120	0,24 €	28,80 €
		Tranche 3	m³		- €	- €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des systèmes assainissement collectif			120	0,009 €	1,08 €
SOUS-TOTAL HT						180,30 €
TOTAL HT						445,31 €
TVA 5,50 %						14,58 €
TVA 10 %						18,03 €
TOTAL GENERAL TTC						477,92 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						3,99 €

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif GEMENOS						
Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025						
DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour ?)		J	365	0,1400 €	51,10 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	120	0,5753	69,04
		Tranche 2	m³			
		Tranche 3	m³		- €	0,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des des réseaux eau potable		m³	120	0,0100 €	1,20 €
	Redevance sur la consommation eau potable		m³	120	0,4300 €	51,60 €
	Redevance pour prélèvement sur ressource en eau		m³	120	0,0500 €	6,00 €
SOUS-TOTAL HT						178,94
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour)		J	--	-- €	-- €
	Part variable par m³ consommé	Consommation collecte	m³	120	0,7500 €	90,00 €
		Transport et Traitement	m³	120	0,8209 €	98,51 €
		Surtaxe métropole	m³	120	0,1	12,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des systèmes assainissement collectif			120	0,009 €	1,08 €
SOUS-TOTAL HT						201,59 €
TOTAL HT						380,53 €
TVA 5,50 %						9,85 €
TVA 10 %						20,16 €
TOTAL GENERAL TTC						410,54 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						3,43

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif PLAN DE CUQUES						
Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025						
DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour ?)		J	365	0,1400 €	51,10 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	120	1,3722	164,66
		Tranche 2	m³			
		Tranche 3	m³		- €	0,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des des réseaux eau potable		m³	120	0,0100 €	1,20 €
	Redevance sur la consommation eau potable		m³	120	0,4300 €	51,60 €
	Redevance pour prélèvement sur ressource en eau		m³	120	0,0500 €	6,00 €
SOUS-TOTAL HT						274,56
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour)		J	--	-- €	-- €
	Part variable par m³ consommé	Consommation collecte	m³	120	0,7500 €	90,00 €
		Transport et Traitement	m³	120	0,8209 €	98,51 €
		Surtaxe métropole	m³	120	0,1	12,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des systèmes assainissement collectif			120	0,009 €	1,08 €
SOUS-TOTAL HT						201,59 €
TOTAL HT						476,15 €
TVA 5,50 %						15,10 €
TVA 10 %						20,16 €
TOTAL GENERAL TTC						511,41 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						4,27

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif						
SIMIANE-COLLONGUE						
Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025						
DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour ?)		J	365	0,1400 €	51,10 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	36	0,2621	9,44
		Tranche 2	m³	84	1,8618	156,39
		Tranche 3	m³		- €	0,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des des réseaux eau potable		m³	120	0,0100 €	1,20 €
	Redevance sur la consommation eau potable		m³	120	0,4300 €	51,60 €
	Redevance pour prélèvement sur ressource en eau		m³	120	0,0500 €	6,00 €
SOUS-TOTAL HT						275,73
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour)		J	--	-- €	-- €
	Part variable par m³ consommé	Consommation collecte	m³	120	1,3844 €	166,13 €
		Conso part délégataire	m³	120	0,6391 €	76,69 €
		Conso part collectivité	m³	120	0,05	6,00 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des systèmes assainissement collectif			120	0,009 €	1,08 €
SOUS-TOTAL HT						249,90 €
TOTAL HT						525,63 €
TVA 5,50 %						15,16 €
TVA 10 %						24,99 €
TOTAL GENERAL TTC						565,78 €
PRIX MOYEN TTC PAR M³						4,71

Facture type 120 m³ - service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif ROQUEVAIRE						
Abonnement "Tarif ordinaire" - Tarifs au 1 ^{er} janvier 2025						
DISTRIBUTION DE L'EAU			Unité	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour ?)		J	365	0,1400 €	51,10 €
	Part variable par m³ consommé	Tranche 1	m³	30	0,0300	0,90
		Tranche 2	m³	20	0,8420	16,84
		Tranche 3	m³	70	1,2420	86,94 €
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des réseaux eau potable		m³	120	0,0100 €	1,20 €
	Redevance sur la consommation eau potable		m³	120	0,4300 €	51,60 €
	Redevance pour prélèvement sur ressource en eau		m³	120	0,0500 €	6,00 €
SOUS-TOTAL HT						214,58
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			Unité	Quantité (m³)	Prix unitaire HT	TOTAL HT
Opérateur/ gestionnaire	Part fixe (nombre de jour)		J	--	-- €	-- €
	Part variable par m³ consommé	Part Métropole	m³	120	0,1900 €	22,80 €
		Part Eau des Collines	m³	120	1,2004 €	144,05 €
		Surtaxe métropole	m³			
Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse	Redevance pour performance des systèmes assainissement collectif			120	0,009 €	1,08 €
SOUS-TOTAL HT						167,93 €
TOTAL HT						382,51 €
TVA 5,50 %						11,81 €
TVA 10 %						16,80 €
TOTAL GENERAL TTC						411,12 €

ANNEXE 8 : COMPTES D'EXPLOITATION DÉTAILLÉS (CA)

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		601 967,25	164 657,50	437 309,75	
605	Achats d'eau		2 177 208,55	978 926,37	1 198 282,18	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		449 897,90		449 897,90	
6062	Produits de traitement		33 834,39		33 834,39	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		180 222,37	44 073,45	136 148,92	
6064	Fournitures administratives		18 557,49	283,74	18 273,75	
6066	Carburants		29 051,60	2 878,43	26 173,17	
6071	Achats de marchandises - compteurs		147 450,39	23 200,00	124 250,39	
611	Sous-traitance générale		293 938,87	5 070,30	288 868,57	
6135	Locations mobilières		24 317,05	618,50	23 698,55	
61528	Autres		46 150,00		46 150,00	
61551	Matériel roulant		51 752,11	4 530,11	47 222,00	
6156	Maintenance		105 863,04	11 167,83	94 695,21	
6168	Autres		42 292,53		42 292,53	
617	Etudes et recherches		642,62		642,62	
6226	Honoraires		5 965,41		5 965,41	
6228	Divers		29 864,71	3 000,00	26 864,71	
6231	Annonces et insertions		5 040,00		5 040,00	
6241	Transports sur achats		69,70		69,70	
6244	Transports administratifs		398,00		398,00	
6256	Missions		713,37		713,37	
6257	Réceptions		14 646,66		14 646,66	
6261	Frais d'affranchissement		59 147,98		59 147,98	
6262	Frais de télécommunications		33 507,03	45,91	33 461,12	
627	Services bancaires et assimilés		4 369,92		4 369,92	
6283	Frais de nettoyage des locaux		7 846,00	583,33	7 262,67	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soide prévisions / réalisations (a-d)
6288	Autres		695,88		695,88	
63512	Taxes foncières		1 295,00		1 295,00	
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés		1 447,54		1 447,54	
total chapitre 011	Charges à caractère général	5 423 131,15	4 368 153,36	1 239 035,47	3 129 117,89	2 294 013,26
6312	Taxe d'apprentissage		12 727,56		12 727,56	
6331	Versement mobilité		35 659,56		35 659,56	
6332	Cotisations versées au FNAL		1 397,56		1 397,56	
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue		38 286,54	3 340,00	34 946,54	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		1 919 605,34	78 638,95	1 840 966,39	
6451	Cotisations à l'URSSAF		433 816,83		433 816,83	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		282 532,43		282 532,43	
6454	Cotisations au Pôle Emploi		52 422,71		52 422,71	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		39 378,50		39 378,50	
6475	Médecine du travail pharmacie		4 000,00		4 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses		83 390,00		83 390,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 286 852,00	2 903 217,03	81 978,95	2 821 238,08	465 613,92
701249	Reversement aux agences de l'eau - redevance pour pollution d'origine domestique		1 028 375,00		1 028 375,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	1 511 000,00	1 028 375,00		1 028 375,00	482 625,00
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage		5 320,22		5 320,22	
6518	Autres		4 298,67	2 666,67	1 632,00	
6541	Créances admises en non-valeur		55 340,24		55 340,24	
6542	Créances éteintes		5 065,78		5 065,78	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		2,68		2,68	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	75 020,00	70 027,59	2 666,67	67 360,92	7 659,08
 Total des dépenses de gestion courante		10 296 003,15	8 369 772,98	1 323 681,09	7 046 091,89	3 249 911,26

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soide prévisions / réalisations (a-d)
66111	Intérêts réglés à l'échéance		32 727,18		32 727,18	
66112	Intérêts - rattachement des loie		7 417,35	8 524,43	-1 107,08	
Total chapitre 66	Charges financières	31 801,60	40 144,53	8 524,43	31 620,10	181,50
673	Titres annulés exercices antérieurs		2 606,86		2 606,86	
678	Autres charges exceptionnelles		4 841,89		4 841,89	
Total chapitre 67	Charges exceptionnelles	38 000,00	7 448,75		7 448,75	30 551,25
Total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
Total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
Total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 365 804,75	8 417 366,26	1 332 205,52	7 085 160,74	3 280 644,01
Total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
075	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		4 200,00		4 200,00	
0811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations Incorporelles et corporelles		1 061 341,00		1 061 341,00	
Total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 072 081,00	1 065 541,00		1 065 541,00	6 539,00
Total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 072 081,00	1 065 541,00		1 065 541,00	6 539,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		12 037 885,75	10 082 908,22	1 332 205,52	8 750 702,70	3 287 183,05
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		12 037 885,75	10 082 908,22	1 332 205,52	8 750 702,70	3 287 183,05



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soide prévisions / réalisations (a-d)
64198	Autres remboursements		89 829,60		89 829,60	
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		22 436,04		22 436,04	
total chapitre 013	Atténuations de charges	54 700,00	112 265,64		112 265,64	-57 565,64
70111	Ventes d'eau aux abonnés		7 809 619,66	54 998,62	7 754 621,04	
701241	Recouvrement de la redevance pour pollution d'origine domestique		870 675,12	347,31	870 327,81	
701251	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau		98 959,05	36,55	98 922,50	
704	Travaux		379 140,38		379 140,38	
7068	Autres prestations de service		17 530,11		17 530,11	
7071	Compteurs		6 615,00		6 615,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée		752 735,30		752 735,30	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	8 960 000,00	9 935 274,62	55 382,48	9 879 892,14	-919 892,14
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
7588	Autres		251 903,29		251 903,29	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	224 720,00	251 903,29		251 903,29	-27 183,29
Total des recettes de gestion courante		9 239 420,00	10 299 443,55	55 382,48	10 244 061,07	-1 004 641,07
total chapitre 76	Produits financiers					
7711	Dédits et pénalités perçus		6 868,19		6 868,19	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		78,91		78,91	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		240 429,29	6 327,73	234 101,56	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		6 500,00		6 500,00	
778	Autres produits exceptionnels		288,64		288,64	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	200 000,00	254 165,03	6 327,73	247 837,30	-47 837,30

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		9 439 420,00	10 553 608,58	61 710,21	10 491 898,37	-1 052 478,37
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		505 190,07		505 190,07	
Total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	618 000,00	505 190,07		505 190,07	22 812,93
Total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		618 000,00	505 190,07		505 190,07	22 812,93
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		10 057 420,00	11 058 804,65	61 710,21	10 997 094,44	-1 029 665,44
002 Résultat d'exploitation reporté		1 380 456,75				
Total des recettes de la section d'exploitation		12 037 885,75	11 058 804,65	61 710,21	10 937 094,44	950 791,31



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soie prévisions / réalisations (a-d)
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		30 061,25	29 538,37	522,88	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		7 585,57		7 585,57	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		8 095,81	54,49	8 041,32	
6066	Carburants		8 965,89	437,81	8 528,08	
611	Sous-traitance générale		3 264,01		3 264,01	
6135	Locations mobilières		1 450,00	496,67	953,33	
61528	Autres		750,00		750,00	
61551	Matériel roulant		7 507,87	1 848,59	5 659,28	
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés		5 030 064,97	2 039 123,99	2 990 940,98	
total chapitre 011	Charges à caractère général	3 111 401,76	5 097 745,37	2 071 499,92	3 026 245,45	85 156,31
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		752 735,30		752 735,30	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	760 000,00	752 735,30		752 735,30	7 264,70
706129	Reversement aux agences de l'eau -redevance pour la modernisation des réseaux de collecte		609 000,00	407 000,00	202 000,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	628 261,53	609 000,00	407 000,00	202 000,00	426 261,53
6518	Autres		542,95		542,95	
6541	Créances admises en non-valeur		22 462,63		22 462,63	
6542	Créances éteintes		1 774,18		1 774,18	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		160 726,63		160 726,63	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	225 000,00	185 506,39		185 506,39	39 493,61
Total des dépenses de gestion courante		4 724 663,29	6 644 987,06	2 478 499,92	4 166 487,14	558 176,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance		35 141,06		35 141,06	
66112	Intérêts - rattachement des lône		27 252,59	28 261,53	-1 008,94	
total chapitre 66	Charges financières	34 132,12	62 393,65	28 261,53	34 132,12	
673	Titres annulés exercices antérieurs		131,05		131,05	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	17 000,00	131,05		131,05	16 868,95

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soide prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses Imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 775 795,41	6 707 511,76	2 506 761,45	4 200 750,31	575 045,10
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
0611	Dotations aux Amortissements sur immobilisations Incorporelles et corporelles		313 035,73		313 035,73	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	333 908,00	313 035,73		313 035,73	19 872,27
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		333 908,00	313 835,73		313 835,73	19 872,27
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		5 109 703,41	7 021 447,49	2 506 761,45	4 514 686,04	595 017,37
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		5 109 703,41	7 021 447,49	2 506 761,45	4 514 686,04	595 017,37



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soide prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
704	Travaux		90 242,60		90 242,60	
70611	Redevances d'assainissement collectif		4 193 634,29	313,47	4 193 320,82	
706121	Recouvrement de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte		317 740,71	342,92	317 397,79	
70613	Participations pour l'assainissement collectif		115 576,97		115 576,97	
7068	Autres prestations de service		38 312,67		38 312,67	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	4 295 000,00	4 755 507,24	656,39	4 754 850,85	-459 850,85
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
7588	Autres		137,36		137,36	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante		137,36		137,36	-137,36
Total des recettes de gestion courante		4 295 000,00	4 755 644,60	656,39	4 754 988,21	-459 988,21
total chapitre 76	Produits financiers					
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		278 892,64	15,00	278 877,64	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	4 000,00	278 892,64	15,00	278 877,64	-274 877,64
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		4 299 000,00	5 034 537,24	671,39	5 033 865,85	-734 865,85
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		58 008,00		58 008,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	78 008,00	58 008,00		58 008,00	20 000,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		78 008,00	58 008,00		58 008,00	20 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		4 377 968,00	5 093 505,24	671,39	5 092 833,85	-714 865,85
002 Résultat d'exploitation reporté		731 735,41				
Total des recettes de la section d'exploitation		5 109 703,41	5 093 505,24	671,39	5 092 833,85	16 869,56



